

SEMAINE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2025

# Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 48  
24 PAGES

Un livre  
qui fait réagir,  
p. 3  
Les acériculteurs  
manifestent,  
p. 5

**TÉNÉRÉ 700  
2025**



**SPÉCIAL  
des fêtes!**

**RABAIS  
de 1 000\$**

**OU**  
Financement  
à partir de  
**1,99%**

\* Détails chez

**TECH**  
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922  
[www.techminimecanique.com](http://www.techminimecanique.com)


**Votre  
SPÉCIALISTE  
en PORTES  
et FENÊTRES**

**CONSTRUCTION  
ET RÉNOVATION**

SECTEURS RÉSIDENTIEL  
ET COMMERCIAL

**10 ANS**  
DEPUIS

**CONSTRUCTION**  
Pierre Bonenfant Inc  
R.B.Q. 5698-9866-01



**418 866-8670**

[estimation@constructionpierrebonyfant.com](mailto:estimation@constructionpierrebonyfant.com)  
[constructionpierrebonyfant.com](http://constructionpierrebonyfant.com)



**Besoins toujours  
importants pour  
les paniers de Noël**

P. 2

**CENTURY 21.**  
Nord-Sud  
AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

**Pour un SERVICE en OR!**  
Plus de 20 ans d'expertise.

**Vous voulez VENDRE ou ACHETER?**  
Contactez-moi!

**FRANCE ROY 418 603-2121**  
901, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud, La Pocatière



**SERVICE de MASSOTHÉRAPIE  
à Saint-Pascal**

**Benjamin Ouellet, massothérapeute**  
Membre de l'Association des  
massothérapeutes du Québec

Service de massothérapie Benjamin Ouellet  
La Bienveillante  
604, rue Taché, Saint-Pascal  
Tél. : 1 581 673-1106 • Courriel : benou20@icloud.com  
Suivez-moi sur ma page Facebook



**La puissance d'un groupe**

**OLIVIER**  
KAMOURASKA | CHRYSLER

**Venez me rencontrer!**  
Olivier Dionne, conseiller aux ventes  
418 714-7707

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)  
**418 492-3432 • 1 800 363-3432**  
[olivierkamouraskachrysler.com](http://olivierkamouraskachrysler.com)





redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

**La demande pour les paniers de Noël chez Moisson Kamouraska a déjà atteint approximativement la même proportion que l'an dernier, signe clair que les besoins sont encore criants.**

« Il y a encore des demandes, ce qui fait qu'honnêtement, on court un peu », affirme la directrice générale Mireille Lizotte. La structure des paniers a peu changé : produits de base, d'hygiène — incluant des brosses à dents —, quelques gâteries du temps des Fêtes, et une attention portée à l'équilibre des denrées.

Moisson Kamouraska achète aussi des produits frais grâce aux dons de la population et à l'aide des municipalités, question de rendre l'aide alimentaire uniforme d'une famille à l'autre. Fruits, légumes, viande et produits protéinés complètent ainsi les paniers financés par des collectes locales et des dons personnels.

Mireille Lizotte insiste sur l'importance de répondre aux demandes, même tardives. « Je trouve ça très dur de refuser un panier. Noël, c'est pour tout le monde », dit-elle.

Plusieurs familles veulent offrir un cadeau ou une petite douceur à leurs enfants, souvent sans en avoir les moyens. « Les temps sont durs, mais les gens restent généreux. Ils veulent montrer que la magie de Noël existe encore. »

#### Aide alimentaire

Il n'y a pas que les paniers de Noël qui sont sollicités. L'aide alimentaire répond aussi à une réalité sociale changeante. Ainsi, de plus en plus de travailleurs à faible revenu doivent se tourner vers Moisson Kamouraska. Selon les statistiques de l'organisme, 34 % des demandeurs d'aide ont déjà un emploi.

« Il y a aussi les nouveaux arrivants, souvent sans réseau ni sécurité financière. En fait, on ne peut pas associer un profil type à ceux qui demandent de l'aide. C'est très diversifié. Ce sont des travailleurs, des familles, des gens qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts », note-t-elle, précisant qu'avec le prix élevé de plusieurs produits à l'épicerie, de plus en plus de personnes vivent d'un chèque de paye à l'autre.

Contrairement à ce que l'on serait porté à croire, le tabou entourant les banques alimentaires n'a pas complètement disparu. « Nous mettons beaucoup d'énergie à tenter de démocratiser la chose depuis plusieurs années. Une banque alimentaire, c'est un peu comme un hôpital. Lorsqu'on attend trop avant de consulter, il est

## PANIER DE NOËL

### La demande demeure importante



Mireille Lizotte et son équipe contribuent à leur manière à la magie des Fêtes. Photo : Courtoisie

souvent trop tard. Lorsque les gens qui en auraient besoin hésitent avant de faire appel au dépannage alimentaire, leurs problèmes s'amplifient, leurs dettes augmentent, les problèmes de santé suivent souvent, et ça devient de plus en plus difficile de remonter la pente. Encore beaucoup de gens n'osent pas demander de l'aide, même s'ils en auraient vraiment besoin », explique la directrice générale.

#### Population vieillissante

La pandémie de COVID a amené une clientèle supplémentaire chez Moisson Kamouraska. Certains s'en prévalent encore pour diverses raisons. Le vieillissement de la population, et le fait que davantage d'ainés restent à domicile plus longtemps sont un autre facteur. « Oui, les gens veulent rester chez eux le plus longtemps possible, mais encore faut-il qu'ils soient capables d'y vivre. Ça prend

de la nourriture, des choses de base », dit Mme Lizotte.

Si vous avez besoin d'un panier de Noël et n'avez pas encore fait votre demande, il n'est pas trop tard, mais le temps presse. « Les gens nous téléphonent, puis on les rencontre afin qu'ils nous présentent une preuve de résidence dans l'une ou l'autre des municipalités du Kamouraska. Le revenu doit aussi correspondre à des barèmes fixés à l'avance. » Malgré une saison exigeante, Moisson Kamouraska fera tout pour offrir un Noël digne à chacun. « On veut que ça soit agréable pour tout le monde. C'est notre façon de contribuer à la magie des Fêtes. »

L'an passé, 452 paniers de Noël ont été distribués, avec un investissement en denrées de 106 395 \$, et des revenus de 83 874 \$ provenant de la campagne Du cœur au ventre.

## CONGRÈS ANNUEL DE L'ORDRE DES AUDIOPROTHÉSISTES DU QUÉBEC

### Des étudiants de La Pocatière se distinguent

**Les 16 et 17 octobre dernier, près de 430 audioprothésistes venus des quatre coins de la province se sont donné rendez-vous à Rivière-du-Loup pour prendre part au congrès annuel de l'Ordre des audioprothésistes du Québec (OAQ). Plusieurs conférences et ateliers ont été présentés sous le thème de l'intelligence artificielle (IA).**



Andréa Ouellet et David Gélinas, ap., président de l'OAQ. Photo : Joël Lalancette

« Depuis les dernières années, l'arrivée de l'IA influence nos vies, notre quotidien ainsi que les pratiques professionnelles, dont l'audioprothèse. Si l'IA ouvre de nouvelles portes — bonnes ou mauvaises —, elle constitue un risque, mais aussi une occasion à saisir. C'est pourquoi son intégration doit respecter les valeurs de notre profession. Une communication authentique afin de cerner adéquatement les besoins du client et de le conseiller en fonction de sa situation personnelle demeurera toujours au cœur de la relation patient-professionnel », a expliqué David Gélinas, audioprothésiste et président de l'Ordre.

Outre le volet formation professionnelle, l'OAQ a profité de la présence des membres de l'Ordre pour souligner les réalisations d'audioprothésistes d'expérience et de la relève, et quelques étudiants du programme d'Audioprothèse du Cégep de La Pocatière ont été récompensés.

Andréa Ouellet a reçu le prix d'excellence Raymond-Lanteigne, remis à l'étudiant qui présente les meilleurs résultats scolaires parmi les candidats à la profession d'audioprothésiste. Le prix, assorti d'une bourse, est remis à un étudiant de chacune des cohortes des établissements d'enseignement collégial offrant le programme d'Audioprothèse.

Émy Ducharme a quant à elle reçu une bourse Beneva, décernée à une personne étudiante de troisième année en audioprothèse afin de souligner son esprit d'équipe, son entente avec ses collègues, et l'ensemble des rapports qu'elle a entretenus tout au long de ses trois années scolaires.

En clôture de son congrès annuel, l'OAQ a remis leur permis de pratique aux 19 nouveaux diplômés des deux établissements d'enseignement collégial offrant le programme d'Audioprothèse. (É.V.)



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

## LIVRE JUGÉ DIFFAMATOIRE

# Le club de golf de Saint-Pamphile rappelle les ordonnances de la cour

Le Club de golf L'Islet-Sud Saint-Pamphile réagit vivement à la publication d'un livre signé par Normand Lachance, intitulé *Saint-Pamphile inc. : quand la corruption devient pandémie*. Diffusé récemment et gratuitement en format papier et numérique, l'ouvrage contiendrait des allégations que le Club qualifie de graves et de déjà démantelées devant les tribunaux.

Le Club rappelle que ces accusations ont déjà fait l'objet d'une analyse complète par l'honorable Marie-Paule Gagnon, juge à la Cour supérieure du Québec, qui a statué en faveur de l'organisation. Le jugement, disponible sous le dossier 300-17-000003-226, contient plusieurs ordonnances que le Club cite intégralement.

Selon la décision de la Cour, celle-ci ordonne à Normand Lachance de s'abstenir de véhiculer ou de partager tout propos diffamatoire concernant le Club de golf L'Islet-Sud Saint-Pamphile en lien avec la gestion et l'administration du club de golf, notamment de ne pas procéder à la distribution ou à la publication de quelque façon que ce soit, particulièrement sur les réseaux sociaux, d'écrits du type *Le moment de vérité*, et de ne pas tenir ou publier des propos relatifs à des irrégularités financières ou monétaires au Club de golf

L'Islet-Sud Saint-Pamphile, et à l'inactivité des membres du conseil d'administration quant à de telles irrégularités.

La Cour ordonne également à Normand Lachance de s'abstenir de s'ingérer dans la gestion du Club de golf L'Islet-Sud Saint-Pamphile auprès de ses partenaires d'affaires, notamment Desjardins. Enfin, elle ordonne à Normand Lachance à payer au Club de golf L'Islet-Sud Saint-Pamphile la somme de 5000 \$.

### Violation des ordonnances alléguée

Pour le Club, la parution de cet ouvrage constitue une violation directe et délibérée de ces ordonnances. L'organisation voit un « mépris pour l'autorité judiciaire », ainsi qu'une « volonté persistante de nuire à la réputation du Club et des individus qui y sont associés ».

Le Club affirme aussi se réserver le droit d'entreprendre « toute nouvelle action légale nécessaire », incluant une



Photo tirée de Facebook

démarche pour outrage au tribunal. En parallèle, le Club exprime sa « profonde gratitude » envers ses bénévoles, son personnel et ses partenaires d'affaires », soulignant leur engagement indéfectible, et leur rôle essentiel dans le développement économique local.

Leur droiture, insiste-t-il, contraste nettement avec « la malveillance des écrits récemment publiés ». L'organisation conclut en précisant qu'aucune demande d'entrevue ne sera acceptée afin de ne pas interférer avec les procédures judiciaires en cours.

Rappelons que la Ville de Saint-Pamphile a récemment publié un communiqué pour réagir à la parution du livre en

question, qui avance des allégations de collusion et de corruption visant la Municipalité et plusieurs autres personnes.

La Ville précise avoir déjà indiqué à l'auteur que toute inquiétude concernant son administration devait être déposée officiellement auprès de la Commission municipale du Québec, devant laquelle elle s'engageait à collaborer pleinement dans le cadre d'une inspection ou d'une vérification. Réaffirmant que la transparence et l'honnêteté demeurent au centre de ses valeurs, la Municipalité assure œuvrer à maintenir une gouvernance rigoureuse. Elle aussi préfère ne pas accorder d'entrevue à la suite de la diffusion de sa réaction.

## L'union fait la FORCE

La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL), la Chambre de commerce et d'industries de la MRC de Montmagny, ainsi que la Chambre de commerce de Témiscouata s'unissent pour offrir aux entreprises régionales un soutien financier pouvant atteindre 20 000 \$. L'argent servira à renforcer les compétences de leur main-d'œuvre, et à répondre aux besoins actuels du marché du travail.

MARC LAROUCHE

Réalisées par l'équipe d'Extra formation, service de la formation continue du Cégep de La Pocatière, ces initiatives sont rendues possibles grâce à un financement de près de 214 000 \$ du gouvernement du Québec, attribué dans le cadre du programme Ambition-Compétences à la suite de l'appel de projets Formation pour la résilience et la compétitivité en emploi (FORCE). Ce programme est financé par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Ainsi, trois formations Gestionnaires efficaces seront déployées sous peu dans les régions de Montmagny, du Kamouraska, de L'Islet et du Témiscouata. Ce programme complet de formation et d'accompagnement professionnel s'adresse aux gestionnaires, superviseurs, chefs d'équipe et contremaîtres qui

souhaitent perfectionner leurs habiletés en supervision et mieux relever les défis de gestion.

« En unissant nos forces, nous offrons à nos entreprises un levier concret pour faire évoluer les compétences de leur main-d'œuvre. Grâce au programme FORCE et à cette collaboration régionale, nous donnons à nos gestionnaires les outils nécessaires pour affronter les défis d'aujourd'hui et de demain. C'est un investissement direct dans la vitalité économique de notre territoire », affirme la directrice générale de la CCKL, Anne-Christine Charest.

« Le développement des compétences est une clé pour assurer la productivité des entreprises québécoises. Ce soutien à la formation de la main-d'œuvre permettra notamment à des jeunes d'acquérir de solides bases pour que les entreprises

du Bas-Saint-Laurent demeurent compétitives dans un contexte d'incertitude économique », souligne Pascale Déry, ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de Lanaudière.

« Je me réjouis de voir nos chambres de commerce unies autour d'un objectif commun, celui de soutenir la formation et le développement des compétences dans nos entreprises. Grâce à ce partenariat avec Extra formation du Cégep de La Pocatière, nos gestionnaires et nos travailleurs auront accès à des outils concrets pour renforcer la compétitivité de notre région, et assurer sa prospérité à long terme », ajoute Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud.

« Je tiens à saluer l'engagement constant des chambres de commerce envers le développement des compétences et la réussite de nos entreprises. Cette aide financière, destinée à soutenir l'offre de formation, vient appuyer leurs initiatives qui contribuent activement à la vitalité économique de notre région, et à la création d'emplois durables au Bas-Saint-Laurent », mentionne Amélie Dionne, ministre du Tourisme, ministre de la région

du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata.

Les trois organisations concluent que cet investissement en formation arrive à point pour aider les entreprises à relever les défis actuels et à accroître leur compétitivité.

Dans la région de Kamouraska-L'Islet, les entreprises intéressées à participer peuvent communiquer avec la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet et sa directrice générale Anne-Christine Charest, à direction@cckl.org, ou en appelant au 418 856-6227.



Anne Christine Charest, directrice générale de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet. Photo : Courtoisie

## Hommage à Thérèse R. Garon

L'auteure, Annie St-Pierre, est une amie de Thérèse R. Garon, et réalisatrice du film *Fermières, dans lequel on suit Mme Garon et son engagement dans les CFQ.*

Jeudi le 20 novembre 2025, une lumière du patrimoine kamouraskois s'est éteinte... Thérèse R. Garon nous a quittés à l'âge de 99 ans, entourée de tout l'amour qu'elle a semé autour d'elle. Née à Saint-

Denis-De La Boutellerie en 1926, Thérèse y a passé toute sa vie, et y laisse une profonde et inspirante empreinte.

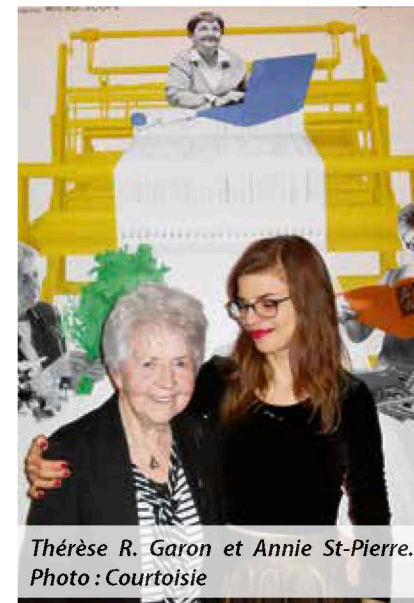
Fidèle membre du Cercle de Fermières depuis son jeune âge, elle est devenue

une tisserande reconnue à travers la province, et une infatigable source de transmission des savoirs artisanaux. Elle avait un don pour reconnaître, apprécier et créer la beauté autour d'elle ; que ce soit par ses jardins, dont les légumes, les graines et les boutures étaient partagés généreusement avec tous, ses bouquets de fleurs qui enjolivaient les fêtes du village et l'église, son engagement à patiemment « monter les métiers » pendant des heures, pour que ses amies tisserandes puissent y faire leurs œuvres, ou par ses magnifiques et innombrables pièces tissées à la main, autant de morceaux d'éternité qui lui survivront.

Mais sa plus grande richesse, comme elle aimait le dire, fut ses douze enfants. « Encore tous vivants, je suis chanceuse ! » répétait-elle en guise de merci à la vie. Aujourd'hui, Nicole, Jean, Colette, Paul-André, Gisèle, Cécile, Hélène, Martine, Denise, Gaétan, Pierre, Carole, nous partageons votre peine, nous vous offrons nos plus sincères sympathies... et nous vous remercions d'avoir partagé avec TANT

d'amie.s cette femme à la fois humble et grandiose qu'était votre mère, cette humaine vibrante, lumineuse et inoubliable que fut Thérèse R. Garon.

Annie St-Pierre



Thérèse R. Garon et Annie St-Pierre.  
Photo : Courtoisie



### L'éléphant dans la pièce

Nos dirigeants — et nous aussi — avons tendance à refuser de voir les causes réelles des problèmes auxquels nous sommes confrontés, même si ces causes sont parfois aussi évidentes et dangereuses que la présence d'un éléphant dans un salon.

Par exemple, ces jours-ci, on nous apprend que les cancers agressifs augmentent chez les jeunes et dans la population en général, au Québec plus qu'ailleurs même. Bientôt, ce sera une personne sur deux qui recevra un diagnostic de cancer durant sa vie. On avance toutes sortes d'explications : le tabagisme, l'insuffisance du dépistage, l'obésité, etc., mais je n'ai entendu personne mentionner la présence de plus en plus incontournable de matières toxiques dans notre environnement — l'air, l'eau, la nourriture, les sols — dont plusieurs sont pourtant montrées du doigt par les scientifiques indépendants.

Qu'on songe seulement aux engrais et aux pesticides utilisés en agriculture et en horticulture, dont les résidus se retrouvent dans notre eau et notre nourriture (Roundup®, atrazine, néonicotinoïdes, nitrates, boues sceptiques avec polluants éternels-PFAS...), aux perturbateurs endocriniens du système hormonal et nerveux, omniprésents dans le cocktail chimique dans lequel nous trempions ; aux additifs alimentaires ; aux produits anti-inflammatoires et antiadhésifs sur nos vêtements, nos meubles, nos outils et nos produits domestiques ; aux microparticules de plastique qui s'infiltrent partout, jusque dans notre organisme et notre cerveau ; aux cosmétiques synthétiques ; à nos sites de déchets contaminés ; aux ondes magnétiques de nos cellulaires et des milliers de satellites qui tournent sur nos têtes.

Nous préférons croire les normes de Santé Canada, basées le plus souvent sur les études des compagnies pétrochimiques et pharmaceutiques, plutôt que de nous attaquer sérieusement au problème... parce que nous tenons trop à notre mode de vie.

#### La COP30 et la crise environnementale

Les milliers de représentants politiques et citoyens réunis au Brésil viennent de nous rappeler que l'éléphant dans la pièce, qui est sur le point de nous écraser, ce sont les énergies fossiles : le pétrole, le charbon et le gaz. Il faut réapprendre à vivre sans pétrole, rien de moins. Or que font nos dirigeants ? Ils nient, ignorent ou minimisent la crise climatique et environnementale, ils suppriment les taxes sur le carbone, ils subventionnent les compagnies pétrolières, les oléoducs et les ports méthaniers, ils encouragent les déplacements en auto et par avion, ils se lancent dans l'industrie militaire, ils intensifient l'extraction minière et forestière, ils vendent au rabais notre énergie verte pour construire des bases de données numériques pharaoniques. En un mot, ils ne jurent que par la croissance économique illimitée, et la poignée de milliardaires qui la contrôlent.

Nous jouons à l'autruche. Comme au temps de Noé, « les gens ne se doutaient de rien, jusqu'à l'arrivée du déluge qui les emporta tous » (Mathieu, 24:39).

#### Rectification

Dans ma dernière chronique sur la concentration des fermes, j'ai écrit : « L'Assurance revenu agricole (ASRA) est devenue la vache à lait des gros producteurs de lait, de volailles, de porc et de céréales. » On m'a fait remarquer avec justesse que les producteurs sous gestion de l'offre (lait, œufs et volailles), ainsi que les producteurs de maïs et de soja n'ont pas droit à l'ASRA. C'est exact : ce sont surtout les éleveurs de porc, veau, agneau et bovin, ainsi que les producteurs de céréales autres que le maïs et le soja qui en profitent. Le format de cette chronique ne me permet pas toujours de faire les nuances souhaitables : je m'en excuse.

## Le Collège des médecins n'aide pas sa cause

NDLR Cette lettre ouverte fait référence à la suspension du Dr Jean Hudon par le Collège des médecins pour avoir soigné des proches durant un peu plus d'une décennie. Le Placoteux a traité cette nouvelle dans son édition du 27 octobre dernier.

Suite aux événements survenus voilà 40 années de pratique, qui n'a jamais eu aucune plainte ou autre à son dossier, et qu'il se fasse retirer à cause que ses parents très âgés lui ont demandé de les suivre pour leur santé. C'est très ordinaire. La personne ou les personnes qui ont posé ce geste devraient faire un examen de conscience. Mettre tout le monde dans le pétrin à cause de ça, en plus le Collège des médecins qui ne fait pas la part des choses là-dedans, ça n'aide personne. C'est mon opinion, et je trouve ça décevant pour le Dr Hudon, ses collègues, et ses patients qui vivent dans cette période d'incertitude un stress additionnel.

Moi, j'ai été chanceux. Compte tenu de mon état, j'ai été en mesure de trouver un médecin rapidement grâce à M. Hudon, mais je trouve ça très singulier de déposer une plainte [contre] un médecin qui a

40 années de pratique, qui n'a jamais eu aucune plainte ou autre à son dossier, et qu'il se fasse retirer à cause que ses parents très âgés lui ont demandé de les suivre pour leur santé. C'est très ordinaire.

La personne ou les personnes qui ont posé ce geste devraient faire un examen de conscience. Mettre tout le monde dans le pétrin à cause de ça, en plus le Collège des médecins qui ne fait pas la part des choses là-dedans, ça n'aide personne. C'est mon opinion, et je trouve ça décevant pour le Dr Hudon, ses collègues, et ses patients qui vivent dans cette période d'incertitude un stress additionnel.

Jean-Claude Dionne  
La Pocatière

Envoyez votre lettre ouverte à redaction@leplacoteux.com. Toutes les lettres doivent être signées du prénom, du nom ainsi que de la provenance du signataire. Vous devez fournir votre adresse postale complète et un numéro de téléphone pour nous joindre, qui ne seront toutefois pas publiés. Le recours au pseudonyme est interdit. Idéalement, la lettre ouverte doit contenir un maximum de 400 mots, et nous suggérons de joindre une photo qui illustre vos propos pour notre site web. La direction de l'information pourrait décider de ne pas publier, ou de demander des modifications si des passages sont inexactes ou portent à diffamation. L'opinion du lecteur n'engage que le signataire et non le journal Le Placoteux. Le Journal ne s'engage pas à publier la lettre ouverte à l'édition papier, il se peut qu'elle soit seulement sur le site web.

leplacoteux.com

Semaine du 1<sup>er</sup> décembre 2025

4

Le **Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
418 492-2706  
Téléc. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Canada

RS



Impression **QUÉBECOR** Média Distribution privée

DIRECTION GÉNÉRALE  
Louis Turbide (poste 105)  
Rédacteur en chef  
direction@leplacoteux.com

ADMINISTRATION  
Marlyse Sambou (poste 102)  
administration@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES  
Marlyse Sambou (poste 101)  
petitesannonces@leplacoteux.com

RÉDACTION  
journaliste@leplacoteux.com  
Marc Larouche (poste 103)  
Journaliste et chroniqueur

José Soucy (poste 104)  
Journaliste, chroniqueur et webmestre

RÉVISION  
Éliane Vincent

VENTES  
Hélaine Pettigrew (poste 108)  
helaine@leplacoteux.com  
Édith Lévesque (poste 109)  
edith@leplacoteux.com

PRODUCTION  
Marjorie Ouellet (poste 111)  
Coordonnatrice  
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)  
montage@leplacoteux.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Philippe Paradis, président  
Gabriel Landry, vice-président  
Marjorie Ouellet, secrétaire  
Félix Bernier, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.



Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

## Les acériculteurs en ont plein leurs chaudières

**Les Producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie (PPABSLG) sont en furie. Plusieurs ont manifesté leur mécontentement devant les bureaux d'Amélie Dionne, la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, qu'ils interpellent. Selon eux, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) renie ses engagements.**

MARC LAROUCHE

« Les producteurs se sentent trahis. On s'est entendu avec notre gouvernement, avec le ministère des Ressources naturelles, pour avoir 2000 nouveaux hectares de superficie en potentiel acéricole au Bas-Saint-Laurent. Mais de la manière qu'ils font leurs calculs, au final, on se ramasse avec à peine 1000 hectares », affirme Justin Plourde, le président des PPABSLG. « Depuis le mois d'août qu'on est là-dedans. Pour nous, c'est une fin de non-recevoir. C'est une trahison, c'est carrément une trahison. Les gens ont goût amer. »

Le dossier est complexe. M. Plourde explique que lorsqu'un producteur veut avoir une superficie pour s'installer ou s'agrandir en forêt publique, il doit demander un avis d'attestation de réservation d'une superficie. « Un producteur peut par exemple demander jusqu'à 50 hectares pour un agrandissement. Mais la superficie demandée n'est pas toujours utilisée à 100 %. Si un producteur a demandé 50 hectares, au final, il va peut-être n'en utiliser que 25. Mais le gouvernement considère que le reste, ce qui n'est pas utilisé, ce sont des nouvelles superficies. Ce n'est pas du tout le cas. C'est comme s'ils soustrayaient des superficies dans la banque qu'on a déjà, et nous disent que ce sont des nouvelles superficies. Ils comptabilisent deux fois les

mêmes choses. C'est une réflexion malhonnête », ajoute M. Plourde.

Le groupement considère que cette réinterprétation de l'entente contredit les engagements publics de l'ex-ministre Maïté Blanchette-Vézina, et bafoue les principes qui ont guidé les négociations entre les représentants des Producteurs acéricoles du Québec (PPAQ) et le MRNF.

En signe de protestation, les producteurs ont déposé des chaudières remplies de sciure de bois devant les bureaux du MRNF à Rivière-du-Loup, avant de se rendre au bureau de la députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata–Les Basques et ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, Amélie Dionne, pour exiger une rencontre urgente.

### Entente provinciale

Selon les producteurs acéricoles, après des mois de négociation, les PPAQ et le MRNF s'étaient entendus en mai avec le gouvernement sur l'octroi d'une banque de 50 000 hectares en forêt publique pour les 20 prochaines années, dont 2000 hectares réservés au Bas-Saint-Laurent pour de nouveaux projets à moyen terme. Or, le Ministère impose une réduction de moitié, privant la région de 215 000 entailles potentielles.

« Nous avons négocié de bonne foi, fait des concessions, et maintenant on tente de revenir sur ce qui a été convenu. C'est indigne d'un gouvernement qui prétend soutenir l'économie régionale », poursuit Justin Plourde, qui soupçonne l'industrie forestière d'avoir quelque chose à y voir. « L'industrie forestière a le bras long. Il y a un lobby qui est très, très puissant. On peut juste conclure que c'est ce qui s'est passé durant l'été. Il a dû y avoir des communications pour dire que 2000 hectares, c'est trop. L'industrie forestière s'est braquée contre ça, et le ministre a encore une fois plié. Ça semble être ça. »

Justin Plourde affirme que les producteurs ne demandent pas un sou au gouvernement. « On dit simplement de respecter ce qui a été signé, de nous donner la possibilité de nourrir économiquement notre région. C'est ce qu'on demande au gouvernement. Force est de constater qu'ils

nous mettent encore des bâtons et des roues, c'est inacceptable. En retranchant 1000 hectares, ce sont des dizaines de projets et 21,5 M\$ d'investissements qui sont compromis. Ça menace la vitalité économique de nombreuses communautés. »



Justin Plourde affirme que les producteurs acéricoles ne lâcheront pas le morceau. Photo : Marc Larouche



Les manifestants se sont déplacés au bureau d'Amélie Dionne avant de marcher dans les rues de Rivière-du-Loup. Photo : Marc Larouche

## La Fédération de L'UPA du Bas-Saint-Laurent en appui

**Nathalie Lemieux, présidente de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, soutient les producteurs acéricoles. Présente à la manifestation, elle a vanté ce secteur d'activité très important pour la vitalité de nos régions.**

MARC LAROUCHE



Nathalie Lemieux était sur place pour appuyer les revendications des producteurs acéricoles. Photo : Marc Larouche

« Ce que le gouvernement fait, c'est un manque de respect envers notre production. Québec a promis 2000 hectares pour le Bas-Saint-Laurent, alors qu'il respecte ce qui a été signé, ce qui a été entendu », dit-elle, vantant cette industrie pour la région.

« C'est une chaîne de valeur incroyable au Bas-Saint-Laurent. On a des équipementiers sur le territoire, on a nos producteurs, des experts dans la production,

on a des transformateurs. Donc, quand on parle de vitalité, à la Fédération, si on a des nouvelles entreprises et que notre nombre de producteurs augmente d'une année à l'autre, c'est dû en grande partie au développement de l'acériculture qui s'est fait sur notre territoire », conclut Mme Lemieux, selon qui l'organisation continuera d'appuyer les producteurs acéricoles et à les aider dans leurs démarches.

### L'industrie acéricole au Bas-Saint-Laurent

715 entreprises  
10,1 millions d'entailles  
Production de 144 M\$

### L'industrie acéricole au Québec

8400 entreprises  
57,5 millions d'entailles  
Production de 753,6 M\$

# éolien wocawson

## Invitation

Café-rencontre – Développement du potentiel éolien de la zone Wocawson

**Venez imaginer avec nous un projet ancré dans le territoire**

**9 décembre • 14 h à 19 h**

Saint-Athanase, Centre des loisirs  
1133, rte de Picard, St-Athanase G0L 2L0

**10 décembre • 14 h à 19 h**

Mont-Carmel, salle communautaire  
22, rue de la Fabrique, Mont-Carmel G0L 1W0

L'Alliance de l'énergie de l'Est et Hydro-Québec, partenaires du projet, vous invitent à un moment d'échange ouvert et respectueux. Venez rencontrer notre équipe à l'écoute de la communauté, poser vos questions et partager vos idées, visions et suggestions.

Halte-garderie disponible sur place.

**Votre présence est essentielle à la cocréation d'un projet enraciné ici.**

## À propos du projet

- Zone propice à la production d'énergie éolienne actuellement à l'étude
- Capacité estimée à environ 1 000 MW de nouvelle énergie renouvelable pouvant servir à répondre aux besoins en énergie liés à la transition énergétique
- Territoires : municipalités de Mont-Carmel et de Saint-Athanase et territoires non organisés de Petit-Lac-Sainte-Anne et de Picard

## Pourquoi participer ?

- Comprendre les étapes du développement
- Rencontrer l'équipe de projet
- Identifier les lieux d'intérêt et les préoccupations
- Contribuer à un projet en harmonie avec la collectivité

## On a hâte de vous rencontrer !



Ligne Info-projets : 1 866 388-1978  
affairesregionales@hydroquebec.com  
www.energiecollective.ca/eolien/wocawson

Élaborons un projet enraciné dans le territoire et tourné vers l'avenir.



## LA POCATIÈRE

## Un nouveau journal municipal pour la nouvelle ville

Suite au regroupement avec Saint-Onésime-d'Ixworth et Sainte-Anne-de-la-Pocatière, la Ville de La Pocatière lance une nouvelle infolettre. Le *Placoteux* a appris que d'ici janvier, les infolettres de ces deux dernières municipalités seront remplacées par une seule.

MARC LAROUCHE

« Nous sommes en train d'élaborer une infolettre pour la nouvelle Ville de La Pocatière. Celle-ci va remplacer le journal *INFOnésime* (de Saint-Onésime-d'Ixworth) et les *Infos de votre municipalité* (de Sainte-Anne-de-la-Pocatière) à partir du mois de janvier prochain », confirme Louise Lacoursière, responsable des communications à la Ville de La Pocatière.

Selon Mme Lacoursière, l'infolettre renfermera des contenus touchant les différents services municipaux, ainsi qu'une section Actualités pour chacun des secteurs de la nouvelle ville. « Comme cet

outil sera mensuel, il permettra aux citoyens d'être informés régulièrement. Des infolettres spéciales pourront également être produites au besoin. »

Bien que l'infolettre sera envoyée par courriel aux abonnés, une distribution papier est également prévue. La Ville doit d'abord évaluer les quantités à produire avec ses collègues des secteurs de Saint-Onésime-d'Ixworth et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Il est déjà possible de s'abonner en consultant la page Facebook de la Ville de La Pocatière.



La Pocatière lance une nouvelle infolettre pour ses citoyens. Photo : Archives Le Placoteux

## Le Placoteux réagit aux ententes de principe à Postes Canada

Le *Placoteux* accueille « avec prudence et espoir » les ententes de principe conclues entre Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), tout en précisant qu'il est trop tôt pour annoncer le retour de la distribution du journal par la poste. Depuis le début du conflit, l'hebdomadaire distribue ses 18 500 exemplaires grâce à un réseau de points de chute.

JOSÉ SOUCY

« Il y a eu plusieurs rebondissements dans cette saga. Nous préférons donc attendre que les ententes deviennent officielles avant d'annoncer le retour de la distribution du journal par la poste. Mais nous souhaitons que ce soit la bonne, cette fois-ci, et que le tout puisse se régler le plus rapidement possible », a déclaré Louis Turbide, directeur général du *Placoteux*.

## Deux ententes de principe, mais rien de signé

Le STTP a confirmé le 21 novembre avoir conclu « deux ententes de principe » concernant les unités urbaines et Factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS), mais celles-ci ne sont pas encore connues du public. Les grèves tournantes sont suspendues pendant que les parties finalisent le libellé des conventions.

Si aucun accord final n'est trouvé, le Syndicat prévient que la grève pourrait reprendre à l'approche des Fêtes. Les deux conventions collectives actuelles

demeurent en vigueur jusqu'à l'adoption des textes finaux. L'employeur a quant à lui confirmé les ententes, mais n'a pas souhaité commenter davantage tant que les conventions ne sont pas prêtes à être signées.

## Plus de deux ans de négociations

Ce conflit de travail a été marqué par de multiples rebondissements. Les employés réclamaient de meilleurs salaires et une sécurité d'emploi accrue, tandis que Postes Canada évoquait la nécessité d'une restructuration majeure pour redresser

ses activités. Le 25 septembre, une grève nationale a été déclenchée en réaction aux mesures d'économie annoncées par Ottawa, dont la fin de la livraison du courrier à domicile. Le 9 octobre, le syndicat a rétabli une livraison limitée du courrier en instaurant des grèves tournantes.

## Une situation financière historique et alarmante

Ces ententes interviennent alors que Postes Canada traverse sa plus grave crise financière. La société a enregistré une perte avant impôt de 541 M\$ au troisième trimestre de 2025 — la plus lourde de son histoire —, principalement en raison des grèves qui ont fait chuter les revenus des colis d'environ 40 %. Les pertes cumulées des neuf premiers mois atteignent 989 M\$, laissant entrevoir une année noire sans précédent.

Le gouvernement fédéral a déjà versé 755 M\$ sur un financement prévu de 1,034 G\$, mais Postes Canada prévoit utiliser la totalité de cette somme d'ici décembre, et devra ensuite recourir à du financement à court terme pour rester solvable.

## Un virage structurel inévitable

Face à cette situation, Ottawa a autorisé une transformation majeure du service postal : nouvelles normes de livraison, conversion des livraisons à domicile vers les boîtes communautaires, modernisation du réseau de bureaux de poste, et simplification du processus d'ajustement des tarifs postaux. Ces mesures doivent permettre d'économiser des centaines de millions de dollars, et d'assurer la survie à long terme de Postes Canada.

## Nos professionnels

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol

Conseiller en sécurité financière

418 492-3255

Assurance-vie  
Protection en cas d'invalidité  
Régimes collectifs  
Rentés, REER

**PRO STORE**  
ENR

• TOILES : SOLAIRES, ALTERNÉES, OPAQUES, MOTORISÉES

• VERTICAUX • RÉPARATION

Service à domicile

Claude Fortin, prop. 418 241-8800

**IAA**  
Groupe financier

Agence Rivière-du-Loup  
320, boul. Hôtel-de-ville, bur. 200  
Rivière-du-Loup (Qc) G5R 5C6  
Cabinet de services financiers Industrielle Alliance  
Assurance et services financiers inc.

**Jean-François Cyr**  
Conseiller en sécurité financière

Assurances  
Épargnes  
Placements  
Analyse de retraite  
Références :  
Courtiers hypothécaires  
Assurance collective  
Gestion de patrimoine

Assurance auto/habitation

Magasinez et comparez !  
Téléphonique :  
1 (866) 650-4641  
Mentionnez le code: J16867

En ligne:

418-943-8628

Tous vos besoins à un seul endroit

**MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS**

Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.

info@lehavredesfemmes.com

418 247-7622

**Piédestal**

Soins de pieds en cabinet

Soins podologiques  
Bas de compression

1210, boul. Desrochers  
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

Nathalie Soucy  
Infirmière en podologie

418.860.1283

www.piedestal.ca

Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du *Placoteux*, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.

PARTENAIRE SAISON  
**COOP**  
 MONTMAGNY  
 Tradition CAP-SAINT-IGNACE

418 241-5799  
 adls.ca

## IDÉES CADEAUX

 <b>Matt Lang</b> <b>All Night Longer</b> Jeu. 8 janv. et Ven. 9 janv. 20 h Salle Edwin-Bélanger	 <b>Patrick Groulx</b> <b>Rodage</b> Ven. 16 janv. 20 h Salle Promutuel Assurance
 <b>Émile Proulx-Cloutier</b> <b>Ma main au feu</b> Sam. 17 janv. 20 h Salle Promutuel Assurance	 <b>Souldia</b> <b>Nouvelle vie</b> Ven. 23 janv. 20 h Salle Edwin-Bélanger
 <b>Rock Story</b> <b>20<sup>e</sup> anniversaire</b> Sam. 24 janv. 20 h Salle Edwin-Bélanger	 <b>Mike Beaudoin</b> <b>Acharné</b> Ven. 30 janv. 20 h Salle Edwin-Bélanger

**NOUVELLES MISES EN VENTE**  
**DÈS LE VENDREDI 5 DÉCEMBRE À 00 H 01**

 <b>Cathy Gauthier</b> <b>Rodage</b> Ven. 18 sept. 2026, 20 h Salle Promutuel Assurance	 <b>Ladies Night</b> <b>Distribution à découvrir le 4 déc.</b> Ven. 18 oct. 2026, 20 h Salle Edwin-Bélanger
 <b>Sam Breton</b> <b>Ga-lé Aller</b> Sam. 14 nov. 2026, 20 h Salle Edwin-Bélanger	 <b>Pierre Lapointe</b> <b>Chansons démodées pour ceux qui ont le cœur abîmé</b> Sam. 28 nov. 2026, 20 h Salle Edwin-Bélanger



## le Blogue Citoyen

avec *Éliane Vincent*

du Bas-du-Fleuve



### Ce que nous sommes

Kaboom a quitté sa famille cette semaine. Personne ne le souhaitait vraiment, pas même Kaboom, mais malgré toute sa bonne volonté, la souffrance le rongait plus fort que son désir de courir encore derrière un ballon, plus fort que la joie de tirer le traîneau avec les petites dedans, plus fort que le plaisir de suivre le vélo de papa jusqu'au bout du monde. Kaboom était *scrap*.

Pas facile à prendre, comme décision. Tous les propriétaires de chiens vous le diront : la brave bête est un membre à part entière de la famille. L'attachement qu'on ressent est vraiment fort, et quand le temps arrive où la vieillesse est plus forte que le bonheur familial, on a beau savoir que la meilleure décision est de laisser aller son grand frère à poils, on procrastine, on tergiverse, on dit encore peu, juste quelques semaines, jusqu'à Noël, jusqu'à...

#### Et pendant ce temps

Si vous me lisez depuis longtemps, vous savez que je ne suis pas très optimiste quant à notre destin collectif. Mettons que plus je nous regarde, plus ma foi en nous en prend pour son rhume. Gouvernance, environnement, vivre ensemble, nous faisons collectivement des choix... discutables, avec une constance qui force l'admiration, mais qui mine mon espoir en des lendemains qui pourraient chanter, si seulement on s'y mettait. On n'a juste pas envie de s'y mettre. On fonce vers notre propre fin avec l'énergie aveugle du déni assumé. Notre phrase préférée : si personne ne fait le premier pas, je ne vois pas pourquoi moi, je le ferais.

Ça fait qu'on ne fait rien. Et ça fait que je nous regarde aller avec la certitude qu'on ne s'arrêtera pas avant de tomber dans le vide. Je l'ai dit mille fois : notre espèce est vouée à la disparition, à plus ou moins long terme, faute de la volonté — ou de la génétique — pour briser le cercle vicieux du toujours plus.

Pourtant, il arrive que la vie mette sur mon chemin des gens qui pensent autrement que moi. Qui croient fermement que les humains sauront réagir, par amour pour leurs enfants, par un sursaut de lucidité, par instinct de survie...

Roméo Bouchard est un de ceux-là. Devant les mêmes faits, devant les mêmes constats, alors que je ne vois que notre incurie, lui regarde les efforts de ceux qui changent le monde, une goutte d'eau à la fois sur notre brasier collectif. Il m'aide à relativiser ma lucidité sereine, comme il dit. Quand je parle avec lui, je me dis que j'ai peut-être tout faux. Qui sait ?

Alain Crevier en est un autre. Il y a quelques semaines, grâce à l'insistance

d'un collègue journaliste [merci, Marc], j'ai pu passer quelques heures en compagnie de l'animateur de *Second regard*. Il m'a fait le même effet que Roméo : il sait voir en nous le beau au-delà de l'outrance. Sa vision du monde et des humains laisse toujours une part à l'admiration. Il m'a raconté ses rencontres avec des humains parfois célèbres comme Elie Wiesel, prix Nobel de la paix rescapé de la Shoah, ou invisibles comme Ani Chöying Drolma, plus féministe dans son monastère bouddhiste que bien d'autres aux premiers rangs des manifestants. Vous lirez *Être*, son plus récent livre, ça vaut la peine.

Au terme de cette très généreuse entrevue, je suis rentrée à la maison avec de la matière à réflexion, et un très bienvenu coup de tonnerre dans ma vision des choses. J'ai dormi chez ma fille, à côté de Kaboom qui rêvait encore qu'il courrait derrière les oies sauvages, ses vieux os rajeunis par le sommeil.

Avant de m'endormir aussi, je me suis promis de ne jamais oublier que si nous sommes capables du pire, nous décidons aussi très souvent de nous retrouver les manches, et de laisser l'amour guider nos actes. Ça fait de belles histoires et ça tient le cœur au chaud.

L'autre jeudi, Kaboom est parti, entouré de sa famille, soulagé de son grand âge par les mêmes vétérinaires qui l'avaient soigné toute sa vie. Tout le monde braillait sa vie dans la salle d'op. C'est ce que j'aime de nous, quand les vétérinaires pleurent; quand les mains se tendent, quand les cœurs s'ouvrent... et quand on accepte de faire le premier pas, juste parce que c'est ça qu'il faut faire.

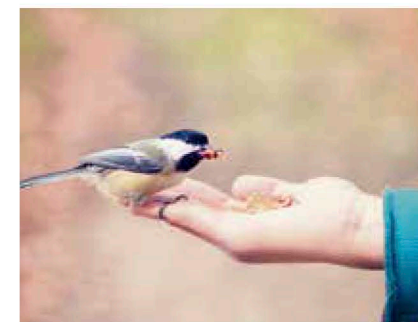


Photo : Bonnie Kittle, Unsplash

# La MRC de L'Islet dévoile son guide sur les fenêtres en bois

La MRC de L'Islet annonce le lancement de son *Guide sur la restauration de fenêtres en bois*, un ouvrage qui vise à accompagner les citoyens dans la préservation de leur patrimoine bâti. Ce nouvel outil, conçu pour être à la fois accessible, illustré et pratique, a été rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel établie entre le gouvernement du Québec et la MRC de L'Islet.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la MRC de valoriser l'entretien des bâtiments anciens en misant sur le transfert de savoir-faire, et sur la sensibilisation du public à l'importance de conserver le patrimoine architectural.

Le guide propose une démarche claire et détaillée afin de permettre à toute personne qui souhaite restaurer elle-même les fenêtres anciennes de sa propriété de le faire, étape par étape, tout en valorisant les matériaux d'origine et en

prolongeant leur durée de vie. Il met de l'avant une méthode durable, économique et respectueuse de l'architecture traditionnelle, tout en favorisant l'autonomie des propriétaires.

## Apprendre à faire soi-même

Le *Guide sur la restauration des fenêtres en bois* a été lancé en primeur lors d'un atelier pratique qui s'est tenu au Hub créatif de Saint-Jean-Port-Joli au printemps dernier. Les participants y ont exploré concrètement les gestes de restauration, sous la supervision d'Éloi Gagnon, fondateur de Menuiserie Authentique et menuisier d'expérience. L'engouement

général par cet atelier confirme l'intérêt croissant de la population pour des solutions concrètes, locales et respectueuses de l'environnement.

Il est possible d'obtenir une copie du guide aux bureaux de la MRC de L'Islet au 34, rue Fortin à Saint-Jean-Port-Joli. Vous pouvez également le consulter en ligne dans la section Patrimoine du site web de la MRC. Pour toute question, contactez Virginie Laberge-Ratelle, agente de développement en patrimoine immobilier, à [v.laberge-ratelle@mrclislet.com](mailto:v.laberge-ratelle@mrclislet.com).

Source : MRC de L'Islet

## Dixième édition d'Accro de la techno

La dixième édition d'Accro de la techno s'est récemment tenue à la Vigie de Saint-Jean-Port-Joli, accueillant plus de 650 jeunes du primaire et du secondaire provenant de plusieurs écoles de la région. Cette journée immersive, entièrement dédiée aux sciences et aux technologies, a permis aux élèves de découvrir une foule d'innovations et de métiers.

Au cours de leur visite, les jeunes ont pu explorer une variété de kiosques animés par des entreprises et des institutions d'enseignement de la région. Ils ont participé à différentes activités interactives, allant de la programmation et de la robotique à la manipulation d'outils technologiques émergents.

Pour souligner la dixième année de l'événement, Yannick Bergeron, enseignant, chimiste et vulgarisateur bien connu du grand public a offert une animation dynamique et captivante pendant la journée. Ses démonstrations spectaculaires, telle la création d'un dentifrice d'éléphant, ont suscité l'émerveillement des jeunes, et rendu cette édition particulièrement mémorable.

Le directeur d'Accro de la techno, Éric Dufresne, s'est montré très heureux du succès de cette édition anniversaire : « Accro de la techno, c'est un moment unique où la curiosité des jeunes

rencontre l'audace des innovations de notre région. Cette dixième édition représente pour nous un cap important. Voir autant d'élèves s'enthousiasmer pour les sciences et la technologie confirme la pertinence de notre mission. » Accro de la techno sera de retour en novembre 2026 pour une onzième édition.

Source : Accro de la techno



Photo : Courtoisie

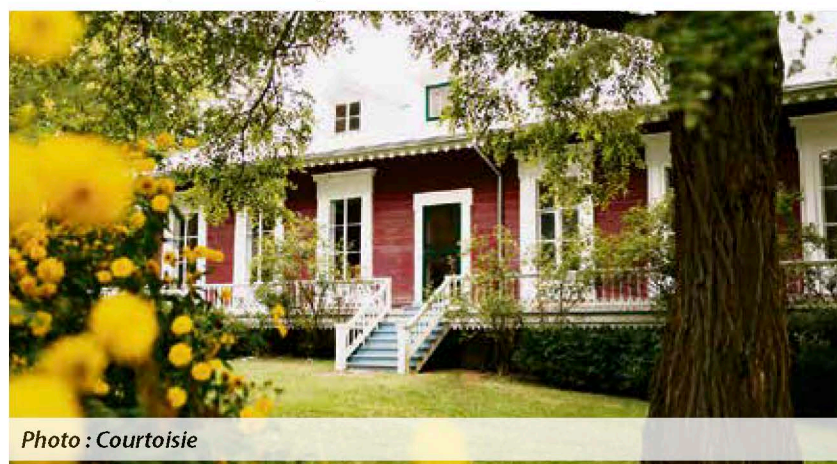


Photo : Courtoisie

SOLUTIONS  
**NOVIKA**

## Avis de nomination

C'est avec plaisir que Solutions Novika annonce la nomination de M. Mario Lehoux au poste de président de son conseil d'administration. Cette nomination a été officialisée lors de l'assemblée générale des membres tenue le 19 novembre dernier, et son entrée en fonction a pris effet immédiatement. Membre du conseil d'administration de Novika depuis cinq ans et vice-président Production chez Gentec-EO, il appuiera l'évolution de Novika de sa vaste expérience en développement de produits technologiques.



Nous tenons également à souligner la contribution exceptionnelle de M. Jacques Sirois, qui a été administrateur pendant sept ans, dont six ans à la présidence. Son vécu de gestionnaire de haut niveau et son dynamisme ont permis à Novika de progresser avec assurance vers l'accomplissement de sa vision.

Enfin, nous souhaitons exprimer nos plus sincères remerciements à M. Gervais Constant qui a siégé au conseil d'administration pendant sept ans, enrichissant les échanges par son engagement et sa passion pour la technologie.

4440E4825

**CLÉMENT BOIVIN**  
**FOURRURES**

**TRÈS GRAND CHOIX  
DE FOURRURES  
SUR PLACE**

au **CENTRE COMMERCIAL  
de RIVIÈRE-DU-LOUP**  
du 8 au 14 décembre

Beau choix  
d'agneau retourné  
ultraléger de  
marque Christ

**VOUS AVEZ UNE  
FOURRURE QUE VOUS  
NE PORTEZ PLUS?**

Plusieurs solutions  
s'offrent à vous!

Possibilité de **REMODELAGE**  
ou d'**ÉCHANGE**.

Apportez-nous votre  
manteau et nous saurons  
vous conseiller.



**418 571-3987**

72494825



Me Francis Paradis, avocat

### LA SOUS-TRAITANCE EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION

Le domaine de la construction est actuellement en effervescence et plusieurs entrepreneurs peuvent être appelés à travailler sur un seul projet.

À cet effet, il arrive régulièrement qu'un entrepreneur engagé pour effectuer des travaux doive s'adjoindre les services de sous-traitants œuvrant dans divers domaines.

Effectivement, les projets de construction d'envergure sont de plus en plus présents et, si vous œuvrez dans ce domaine, il est important de vous assurer d'effectuer les démarches appropriées afin de garantir le paiement de vos services si jamais un imprévu survenait.

À ce titre, il est bien connu que l'entrepreneur mandaté par le propriétaire d'un immeuble pourra grever l'immeuble ayant fait l'objet des travaux d'une hypothèque de la construction correspondant au montant de la plus-value apportée à l'immeuble par les travaux effectués. Cette hypothèque doit être enregistrée dans les 30 jours suivant la fin des travaux, sous peine de nullité.

Or, qu'en est-il des sous-traitants? Ces derniers bénéficient également du droit d'enregistrer une hypothèque de la construction dans les 30 jours suivant de la fin des travaux. Cependant, ce droit est subordonné à une condition obligatoire que certains ignorent parfois. En effet, les sous-traitants appelés à travailler sur un immeuble doivent dénoncer à l'avance et par écrit au propriétaire de l'immeuble le fait que leurs services ont été retenus. À défaut d'agir en ce sens, ces derniers ne bénéficieront pas du droit d'inscrire une hypothèque sur l'immeuble pour garantir le paiement des travaux effectués.

Ainsi, si un pépin survient, les sous-traitants risquent d'être les premiers à se retrouver « le bec à l'eau ». C'est pourquoi il est toujours préférable de dénoncer son contrat au propriétaire d'un immeuble avant d'entreprendre quelques travaux que ce soit sur l'immeuble étant donné que seuls les travaux effectués après la dénonciation pourront faire l'objet d'une hypothèque légale. Un avocat peut effectuer ces démarches pour vous et également procéder à l'inscription de l'hypothèque lorsque requis. Consulter un avocat avant la fin des travaux peut éviter bien des problèmes!

**BILP**  
AVOCATS  
La Pocatière : 418 371-3114  
Montmagny : 418 248-3114  
btlpavocats.com

## La CCKL lance l'appel de candidatures pour le Gala Reconnaissance 2026

La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL) annonce l'ouverture des mises en candidature pour son Gala Reconnaissance qui se tiendra le 31 janvier 2026 sous la formule vins et fromages. Cet événement vise à souligner l'excellence, la créativité et l'engagement des entreprises et des organismes de notre région.

Le Gala Reconnaissance est l'occasion de mettre en lumière ceux qui contribuent activement au dynamisme économique et social de nos communautés. Cette année, en plus de la Personnalité d'affaires de l'année, cinq catégories seront récompensées : le Développement durable, la Croissance en affaires, les Nouvelles pratiques RH, l'Innovation et la Relève.

Les entreprises et organismes intéressés sont invités à déposer leur candidature dès maintenant en remplissant le formulaire à l'adresse <https://forms.gle/KX7joYkjhcnXTa9A>. Il est également possible de soumettre la candidature de l'entreprise ou de l'organisme de votre choix, afin de mettre en lumière des organisations qui se démarquent dans notre région.

C'est aussi l'occasion de déposer les candidatures pour la Bourse jeune entrepreneur-e qui sera aussi remise lors du Gala Reconnaissance 2026. Cette bourse a pour objectif de soutenir, d'encourager et de stimuler l'entrepreneuriat chez les jeunes en leur offrant un appui financier. Une bourse sera remise pour

le territoire de la MRC de Kamouraska, et une autre pour celui de la MRC de L'Islet. Toute personne intéressée est invitée à soumettre sa candidature ou la candidature d'une personne qui se démarque en remplissant dès maintenant le formulaire suivant : <https://forms.gle/o3mMUW9gjk-4KWtwg8>.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 19 janvier 2026 à 23 h 59. Le lien vers le formulaire est aussi disponible sur le site de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet au [www.cckl.org](http://www.cckl.org).

Source : CCKL



Visuel de l'événement.

## Achetez ici, donnez ici!

Fidèle à sa mission de promouvoir l'achat local tout au long de l'année, la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL) intensifie ses efforts à l'approche des Fêtes. Jusqu'au 19 décembre, l'organisme déploie sa campagne annuelle sous le thème : **Achetez ici, donnez ici!**

La CCKL décrit ses certificats régionaux comme une façon simple et efficace de garder l'argent dans notre région. Ces certificats peuvent être utilisés chez toutes les entreprises membres, mais également chez tous les organismes et toutes les fondations membres, soutenant ainsi les causes qui font vivre la communauté.

«Du 17 novembre au 19 décembre, profitez de la période des Fêtes pour offrir un cadeau qui a un double impact : encourager

l'économie locale, et soutenir la solidarité régionale. Les certificats de la CCKL sont devenus une véritable monnaie locale, et un magnifique cadeau à remettre à ses employés, sa famille et ses amis», note la directrice générale, Anne-Christine Charest.

La campagne est réalisée en partenariat avec le Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny-L'Islet et la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Kamouraska, et en

collaboration avec 11 municipalités du territoire, qui ont accepté d'installer une signalisation sur l'importance de l'achat local : Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-André-de-Kamouraska, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, La Pocatière, Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Omer et Saint-Pamphile.

Depuis la création des certificats en 2003, près de 700 000 \$ ont été dépensés directement dans la région. Les entreprises membres de la CCKL sont les seules à pouvoir les accepter, ce qui génère un achalandage précieux et renforce leur vitalité économique.

«En choisissant d'acheter chez nous, conclut Mme Charest, vous soutenez directement les entreprises, organismes et fondations de notre région, vous renforcez l'économie locale, vous aidez à préserver des emplois, et vous contribuez à réduire l'empreinte écologique en limitant les transports. C'est un beau cadeau collectif à se faire!»

Les certificats d'achat régional sont en vente sur le site internet de la CCKL.

Source : Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet



Anne-Christine Charest, directrice de la CCKL et Frédéric Léonard, président de la CCKL. Photo : Courtoisie

## MISE À JOUR ÉCONOMIQUE

## La FQM déçue par l'absence de mesures fortes pour le milieu forestier

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) se dit profondément déçue des mesures annoncées pour le secteur forestier dans la récente mise à jour économique, estimant qu'elles ne répondent ni aux attentes des régions ni à l'ampleur des difficultés vécues par les entrepreneurs et les travailleurs sur le terrain. L'organisation accueille toutefois positivement le renouvellement du financement du Réseau accès PME, et la poursuite du programme RénoRégion, deux outils jugés essentiels pour les municipalités.

Selon la FQM, le gouvernement n'a pas donné suite à la demande de son président, Jacques Demers, qui plaide pour des mesures ciblées destinées aux entreprises de récolte et de transport de bois—les plus éprouvées par la crise forestière. La réduction des cotisations à certains fonds, avance la Fédération, n'aide en rien les entreprises à l'arrêt, qui ne versent plus de salaires et ne dégagent donc aucune liquidité nouvelle.

« Ces entreprises représentent des milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec, et sont majoritairement de propriété individuelle. Les mesures annoncées aujourd'hui ne suffisent pas pour leur permettre de faire face à leurs engagements financiers liés à des équipements forestiers coûteux, essentiels à leurs opérations », déplore M. Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog.

La FQM presse Québec d'adopter rapidement des mesures concrètes pour éviter une vague de faillites, et pour maintenir la capacité du secteur à profiter d'une éventuelle reprise. À défaut, prévient-elle, les régions risquent de perdre une expertise difficilement remplaçable.

#### Des avancées pour le développement local

La Fédération accueille favorablement le renouvellement du financement du Réseau accès PME jusqu'en mars 2028. La transition d'Accès entreprise Québec vers ce nouveau modèle repose sur le travail réalisé en 2024-2025, et reconnaît le rôle central des MRC dans l'accompagnement entrepreneurial.

La FQM se réjouit également de la bonification du programme RénoRégion (PRR), un outil crucial pour soutenir les ménages vulnérables, et pour préserver la qualité du parc immobilier. « Bonifier ce

programme est essentiel pour les communautés, surtout dans le contexte actuel de crise du logement », souligne M. Demers. (J.S.)

## Une intervention policière permet d'élucider 19 vols dans des véhicules

Le 21 novembre dernier, vers 10 h, les services d'urgence ont été dépêchés sur la route de la Montagne à Notre-Dame-du-Portage pour venir en aide à un individu en état de confusion. Sur place, les policiers ont procédé à l'arrestation de Joseph Girard, 31 ans, après avoir saisi environ 90 comprimés de méthamphétamine en sa possession.

L'homme a été interrogé, puis a comparu en fin de journée pour une infraction liée aux stupéfiants. Il est demeuré détenu et a de nouveau comparu hier, cette fois en lien avec une série de vols dans des véhicules, ce qui a entraîné son maintien en détention.

Selon la Sûreté du Québec, cette intervention a permis de résoudre 19 dossiers de vols dans des véhicules commis au cours des dernières semaines dans les secteurs de Rivière-du-Loup et de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Une femme de 22 ans, de Rivière-du-Loup, a

également été arrêtée, puis remise en liberté pour la suite des procédures. Elle pourrait éventuellement faire face à des accusations de vol dans des véhicules.

La Sûreté du Québec invite toute personne ayant été victime d'un vol dans son véhicule à signaler l'événement, afin de permettre aux enquêteurs de compléter les liens nécessaires dans ce dossier toujours actif. Aucune autre information ne sera diffusée pour l'instant, les procédures judiciaires étant en cours.

Source : Sûreté du Québec



### Tirage de la loterie Lions 140

Le 15 novembre dernier, les membres du Club Lions de Saint-Pascal procédaient au tirage de la loterie Lions 140 sous la supervision de messieurs Pascal Briand et Gilles Lebel du groupe Mallette.

*Lion Mélanie Beaulieu, responsable de la loterie et Kathleen Soucy, présidente du Club Lions*

#### Liste des gagnants

1 <sup>er</sup> prix	2 000\$	Groupe Raymond Frère	Billet #110
2 <sup>e</sup> prix	750\$	Germain Dupuis	Billet #132
3 <sup>e</sup> prix	500\$	André Caron	Billet #24
4 <sup>e</sup> prix	500\$	Groupe Jean Mercier	Billet #139
5 <sup>e</sup> prix	500\$	Damien Charest	Billet #115
6 <sup>e</sup> prix	500\$	Stéphane Gagnon	Billet #44
7 <sup>e</sup> prix	500\$	Irène et Jean-Denis Michaud	Billet #46

Félicitations aux heureux gagnants et merci à tous les détenteurs de billets pour votre contribution aux œuvres du Club.

C'est plus de 8 330\$ que le Club a versé au cours de son année de Lionisme du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025 à différents organismes de notre territoire.

Joyeuses Fêtes à vous tous et Bonne Année 2026!

Lion Kathleen Soucy, présidente

À inscrire à votre agenda :  
25 avril 2026  
SOUPER CRABE des Lions

13 ET 14 DÉCEMBRE 2025  
10 H - 17 H

## MARCHÉ DE NOËL

DE SAINT-PASCAL










## PLUS DE 50 EXPOSANTS

PRODUCTEURS, ARTISANS ET TRANSFORMATEURS

BISTRO GOURMAND  
AVEC AU CABOURON  
ET JOHNNY MOUTARDE

PRODUITS RÉGIONAUX  
D'EST EN OUEST  
DU BAS-SAINT-LAURENT

VIN CHAUD POUR LES  
GRANDS ET CADEAUX  
POUR LES PETITS

PLACE DE L'EXPO  
700 RUE TACHÉ, SAINT-PASCAL  
MRC DE KAMOURASKA




  
[marchedelexpo  
placedelexpo.com](https://www.placedelexpo.com)



0795H4825

## DESTINATION MANUFACTURIÈRE 2026

## Plus de 400 jeunes attendus à Saint-Paul-de-Montminy

Salon Destination manufacturière revient en force pour une deuxième édition qui prendra place le 15 avril 2026 à l'école secondaire de Saint-Paul, à Saint-Paul-de-Montminy. Porté par le Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny-L'Islet et ses partenaires — le Carrefour jeunesse-emploi Région L'Islet, le Carrefour Région Montmagny, le Centre d'aide et de recherche d'emploi (CARE) Montmagny-L'Islet, et le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud —, l'événement vise encore une fois à rallier les jeunes autour des métiers d'ici.

Ce choix de Saint-Paul-de-Montminy n'a rien d'anodin, puisqu'il s'inscrit dans une volonté affirmée de faire rayonner l'ensemble du territoire. Dans l'esprit des organisateurs, chaque édition doit permettre à une communauté différente d'accueillir les jeunes, et de leur faire découvrir la richesse manufacturière locale. Le plan d'action prévoit que les éditions suivantes se déroulent dans la MRC de L'Islet, assurant une représentativité

équilibrée et renforçant la fierté régionale.

Au cœur de ce salon, l'objectif clair de mettre en lumière les nombreuses carrières offertes par le secteur manufacturier, un pilier économique de Montmagny-L'Islet. L'événement joue également un rôle majeur dans la réussite éducative, grâce aux contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui y sont présentés. Pour les élèves, cette immersion contribue directement à la persévérance

scolaire, à la motivation, et à la construction de leurs aspirations futures.

La première édition avait rassemblé près d'une vingtaine d'entreprises, un

engouement que les organisateurs souhaitent renouveler. Les invitations officielles aux entreprises manufacturières seront expédiées dès janvier 2026. (J.S.)

## Zac-Henri Durant, un jeune vainqueur

Zac-Henri Durant, un jeune résident de Saint-Pascal, a pris part au Séminaire pour enfants amputés (Les Vainqueurs) de l'Association des Amputés de guerre, qui a eu lieu récemment à Québec. Ce séminaire a permis à une centaine de jeunes amputés venant de diverses régions de la province, ainsi qu'à leurs parents, de se réunir et de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire du programme Les Vainqueurs.

Âgé de sept ans, Zac-Henri a une amputation congénitale à la main et au pied gauche. En tant que Vainqueur, il reçoit de l'aide financière pour l'achat de membres artificiels et d'appareils spécialisés, de même que du soutien par les pairs. Ce programme a été créé par d'anciens combattants amputés qui ont fondé l'Association des Amputés de guerre.

Cette association ne reçoit aucune subvention. Ses programmes sont financés entièrement par les dons du public au Service des plaques porte-clés. Pour en savoir plus, ou pour commander des plaques porte-clés, visitez le [amputesdeguerre.ca](http://amputesdeguerre.ca) ou appelez sans frais au 1 800 250-3030. (M.L.)



Zac-Henri Durant lors de son passage au séminaire. Photo : Courtoisie



Annick Lachance et Caroline Gimbert du Carrefour Région Montmagny, Candide Harvey du Carrefour jeunesse-emploi Région L'Islet, Julie Bilodeau de l'école secondaire de Saint-Paul, Christine Talbot du CAE Montmagny-L'Islet, et Sonia Proulx du CARE Montmagny-L'Islet. Photo : Courtoisie

## CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL 2025

DU 17 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2025

ACHETEZ ICI ! DONNEZ ICI !



CCKL

Chambre de commerce  
KAMOURASKA-L'ISLET

CCKL

Chambre de commerce  
KAMOURASKA-L'ISLET

GRÂCE AUX CERTIFICATS DE LA CCKL !

ILS ONT PERMIS DE GARDER PRÈS DE 700 000 \$ DANS NOTRE RÉGION  
JUSQU'À MAINTENANT ET SONT ACCEPTÉS DANS PLUS  
DE 300 COMMERCE ET ORGANISMES MEMBRES DE LA  
CHAMBRE DE COMMERCE KAMOURASKA-L'ISLET.

POUR EN ACHETER DÈS MAINTENANT  
[WWW.CCKL.ORG](http://WWW.CCKL.ORG)

## Travail de rue au Bas-Saint-Laurent : moins de paperasse, plus d'humains

Les élus administrateurs du Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent, de concert avec les organismes territoriaux en travail de rue, dont Tandem-Jeunesse au Kamouraska, déplorent le refus du ministère de la Sécurité publique (MSP) d'intégrer l'entente régionale en développement social pour réduire la charge administrative des organismes responsables du déploiement des services en travail de rue.

Depuis deux ans, le CRD fait des démarches auprès du ministère de la Sécurité publique pour qu'il intègre pleinement l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent. Cette intégration permettrait de regrouper les différentes subventions versées aux organismes en travail de rue au sein d'une seule entente régionale gérée par l'équipe du CRD. Cette demande vise à réduire la charge administrative des organismes afin qu'ils puissent concentrer leurs ressources aux services directs à la population, plutôt qu'à des tâches administratives comme les demandes annuelles de financement et les multiples redditions de comptes.

« On reconnaît que le MSP a effectué un travail important récemment en regroupant plusieurs de ses programmes. Cependant, la solution régionale proposée vient fournir des gains d'efficacité supplémentaires, tout en respectant nos réalités locales. L'accompagnement du CRD à l'intérieur d'une entente sectorielle est d'une grande valeur ajoutée pour nos

organismes! Cela nous permet d'attribuer nos ressources là où ça compte, c'est-à-dire auprès des personnes en situation de vulnérabilité », commente Karina Fleury, directrice de Tandem-Jeunesse.

### Un modèle éprouvé

Le modèle de l'entente sectorielle régionale n'est pas nouveau. Il est promu par le ministère des Affaires municipales comme une voie efficace pour déployer des projets en adéquation avec les réalités et les besoins régionaux. Le Bas-Saint-Laurent a démontré à plusieurs reprises que cette voie est porteuse de succès, et surtout d'efficacité administrative. Les organismes et les élus municipaux s'expliquent mal cette résistance du MSP, qui persiste à ne pas vouloir s'adapter et participer au modèle partenarial choisi par la région, et ce, malgré les récents appels au cabinet faits par la Table régionale des élus(es) municipaux du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec le bureau de la ministre responsable de la région, Amélie Dionne.

« Il existe plusieurs précédents d'ententes sectorielles au Bas-Saint-Laurent, dans lesquelles des ministères ont investi des fonds importants, et qui ont produit d'excellents résultats. À l'heure actuelle, rien n'empêche le ministère de la Sécurité publique d'emprunter cette voie. Notre demande n'est pas superflue, elle s'appuie sur l'expertise développée par le CRD au

fil des dernières années. Doit-on comprendre que les plus récents discours du gouvernement sur l'importance d'alléger la bureaucratie et la charge administrative des acteurs locaux ne s'appliquent pas au ministère de la Sécurité publique? », conclut Chantale Lavoie, présidente du CRD du Bas-Saint-Laurent et préfète de la MRC de La Matapédia. (M.L.)



Les organismes responsables du déploiement des services en travail de rue veulent une charge administrative moins importante. Photo : CRDBSL

## Mélissa Bédard

### Ma vérité

Depuis sa participation remarquée à Star Académie en 2012, Mélissa Bédard s'impose comme une figure dominante du milieu artistique québécois. Elle présente son nouveau spectacle *Ma vérité* dans lequel elle interprète des chansons de son nouvel album et quelques grands succès francophones tant aimés.

Accompagnée de ses musiciens, celle qui maîtrise l'art de nous éblouir avec sa voix intimiste et puissante devrait donner un souffle extraordinaire à un répertoire qui l'est déjà!

**23 mai 2026**

**20h**

**Cathédrale  
Sainte-Anne-de-La-Pocatière**

**Billet section OR : 100\$**

**Billet section ARGENT : 50\$**

**POINTS DE VENTE  
DE BILLETS**

EN LIGNE: [WWW.JECOLLATIONNE.COM](http://WWW.JECOLLATIONNE.COM)

Épicerie METRO PLUS LEBEL

metro  
LEBEL

## SPECTACLE-BÉNÉFICE


100% des montants amassés par la vente des billets serviront exclusivement à l'achat de collations pour le programme JE COLLATIONNE dans plusieurs écoles primaires de la région

C'est primaire  
à l'école™




Un ventre plein  
pour un  
développement  
sain!™

Pour plus d'informations : [info@jecollationne.com](mailto:info@jecollationne.com) ou [www.jecollationne.com](http://www.jecollationne.com)



**CHRONIQUE**  
**Les temps changent**  
... PAS QUE LE CLIMAT !



### 4 conseils pour un sapin de Noël plus écolo !

Sapin naturel ou artificiel ? C'est souvent embêtant de faire le meilleur choix. Voici une règle simple : **un sapin naturel a généralement moins d'impact sur l'environnement qu'un sapin artificiel.** L'empreinte carbone d'un sapin artificiel est trois fois plus importante principalement parce qu'il est fabriqué en plastique PVC à l'étranger.

**La nuance ?** Le sapin artificiel devient intéressant si vous le gardez de 10 à 20 ans ou si votre contexte personnel fait que vous n'avez aucun moyen de valoriser un sapin naturel en janvier.


En complément de cette règle du pouce, voici quelques options judicieuses !

- 1. Privilégier un sapin naturel local**  
Acheter auprès d'un producteur d'ici : vous encouragez l'économie locale tout en diminuant le transport. Si vous possédez un terrain forestier, encore mieux ! Et l'odeur du sapin naturel ? Un vrai bain de forêt à la maison dont les huiles essentielles peuvent même renforcer votre système immunitaire.
- 2. Essayer le sapin en pot**  
Décorez-le pendant les fêtes (maximum 10 jours à l'intérieur), puis plantez-le au printemps. Choisissez une espèce indigène adaptée au climat québécois comme le sapin, le pin ou l'épinette. Vous créerez ainsi votre propre forêt qui purifiera l'air pendant des décennies !
- 3. Valoriser-le en fin de vie**  
Plusieurs options s'offrent à vous : des bûches pour le chauffage ou vos feux de camp, refuge hivernal pour la biodiversité, pot-pourri maison avec les aiguilles, collecte municipale ou composter le dans un coin de la cour. Votre sapin peut servir bien au-delà du jour de l'An !
- 4. Oser le sapin mural**  
Gagnant en popularité, Internet regorge d'exemples inspirants ! Souvent fait de bois et de corde, on peut y ajouter de vraies branches de conifères pour garder la délicieuse tradition odorante. Résultat : des matériaux naturels et réutilisables, on gagne de l'espace, on évite la pluie d'aiguilles et la gestion parfois complexe du sapin en fin de vie. Un Noël simple, créatif et durable.  
Le choix d'un sapin écologique, c'est un geste concret qui réduit votre empreinte environnementale tout en créant de riches traditions familiales.

**Joyeuses Fêtes à tous et à toutes !**

**Des questions ?**  
1-888-856-5552, option 1 | [co-eco.org](http://co-eco.org) | [info@co-eco.org](mailto:info@co-eco.org) | [facebook.com/coecobsl](https://facebook.com/coecobsl)

Cette chronique vous est offerte par votre MRC

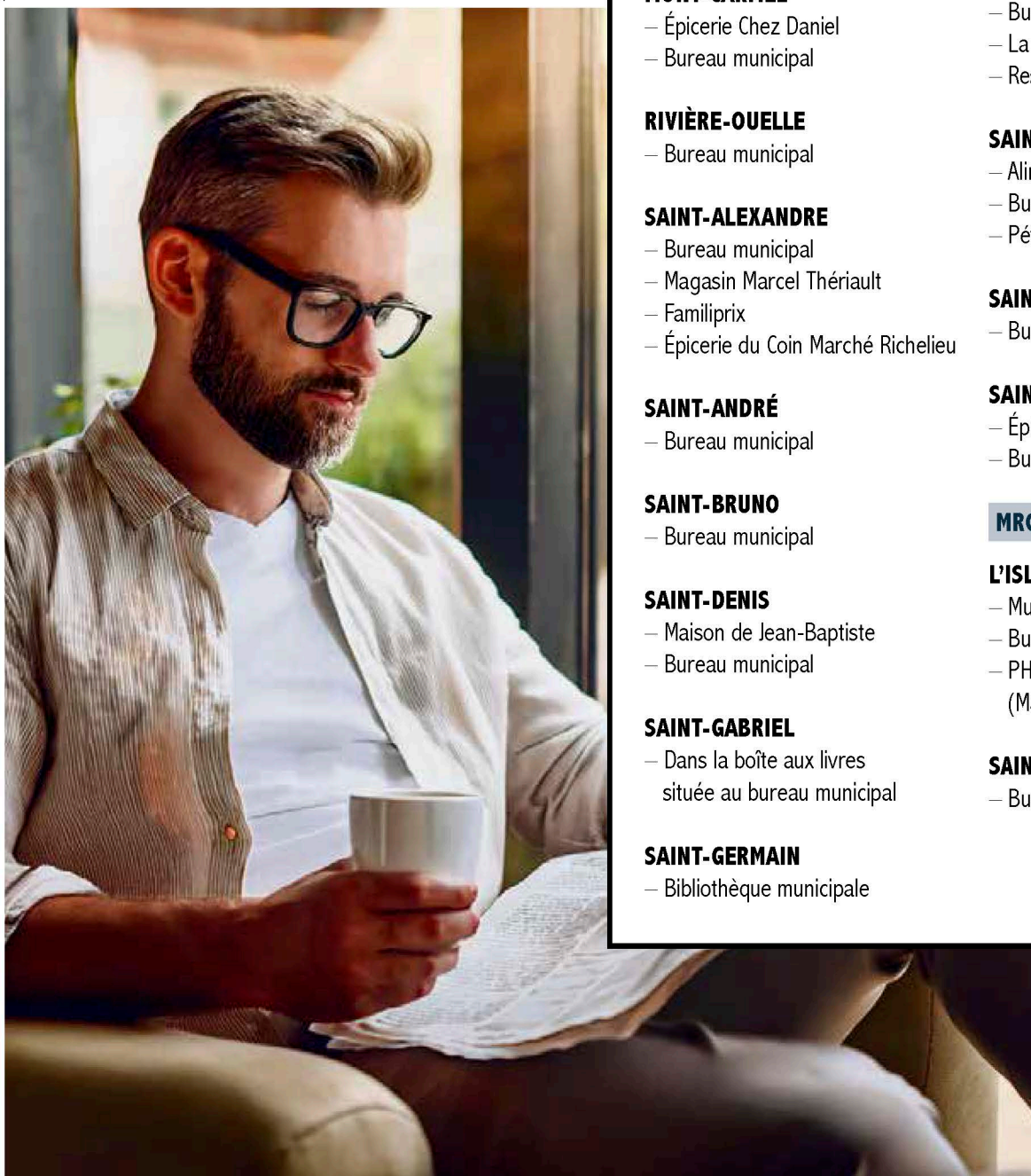


3681E4825

0281E4825

Dû à la situation incertaine chez Postes Canada, notre prochaine édition sera disponible dans ces points de dépôt :

Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer au cours des prochaines semaines



#### MRC DE KAMOURASKA

##### KAMOURASKA

– Poissonnerie Lauzier

##### LA POCATIÈRE

– Marché du Quartier  
– Métro Lebel  
– Esso La Pocatière, route 132  
– Librairie L'Option  
– Canadian Tire  
– Centre d'achat La Pocatière  
– Résidence Les Bâisseurs  
– Ville La Pocatière  
• Centre Bombardier  
• Réception de l'Hôtel-de-Ville  
• Bibliothèque

##### MONT-CARMELO

– Épicerie Chez Daniel  
– Bureau municipal

##### RIVIÈRE-OUELLE

– Bureau municipal

##### SAINT-ALEXANDRE

– Bureau municipal  
– Magasin Marcel Thériault  
– Familiprix  
– Épicerie du Coin Marché Richelieu

##### SAINT-ANDRÉ

– Bureau municipal

##### SAINT-BRUNO

– Bureau municipal

##### SAINT-DENIS

– Maison de Jean-Baptiste  
– Bureau municipal

##### SAINT-GABRIEL

– Dans la boîte aux livres  
située au bureau municipal

##### SAINT-GERMAIN

– Bibliothèque municipale

##### SAINT-JOSEPH

– Bureau municipal

##### SAINT-ONÉSIME

– Bureau municipal  
– Dépanneur Jimbo

##### SAINT-PACÔME

– Épicerie Gilbert Royer  
– Boucherie Gaston Dubé  
– Bureau municipal

##### SAINT-PASCAL

– Maxi  
– Lunik  
– Filgo, dépanneur  
– Centre sportif  
– Camille Dumais  
– Bureau du Journal  
– La salopette et l'aventurier  
– Resto de la Montagne 2.0

##### SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

– Alimentation Lucien Dubé  
– Bureau municipal  
– Pédro Canada

##### SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

– Bureau municipal

##### SAINTE-HÉLÈNE

– Épicerie Charest  
– Bureau municipal

#### MRC DE L'ISLET

##### L'ISLET

– Municipalité (3 bibliothèques)  
– Bureau municipal  
– PH Normand et fils  
(Marché Extra)

##### SAINT-ADALBERT

– Bureau municipal

##### SAINT-AUBERT

– Marché Richelieu  
– Bureau municipal

##### SAINT-CYRILLE

– Bureau municipal

##### SAINT-DAMASE

– Bureau municipal

##### SAINT-JEAN-PORT-JOLI

– Coop La Paix  
– Bijouterie Jean  
– Centre de services Desjardins

##### SAINT-MARCEL

– Alimentation Blanchet  
– Bureau municipal

##### SAINT-OMER

– Bureau municipal

##### SAINT-PAMPHILE

– Marché Tradition  
– Dépanneur le 550 halte  
Multiservices (Boni soir)  
– Bureau municipal

##### SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

– Dépanneur Shell  
– Marché des Aulnaies  
– Bureau municipal

##### SAINTE-FÉLICITÉ

– Bureau municipal

##### SAINTE-LOUISE

– Marché aux Caissons  
– Bureau municipal

##### SAINTE-PERPÉTUE

– Les Marché Tradition  
– Bureau municipal

##### TOURVILLE

– Dépanneur H&R Gaulin  
– Bureau municipal

Le Placoteux

## Le cynisme des intérêts

**On ne peut pas dire que l'actualité politique provoque un enthousiasme senti auprès de la population en général. Le vaudeville à l'Assemblée nationale, mettant en vedette le Parti libéral du Québec (PLQ) et Québec solidaire (QS) avec leurs problèmes internes, n'aide également pas à une baisse du cynisme chez les citoyens. Mais pourquoi donc sommes-nous aux prises avec de telles situations ?**

JOSÉ SOUCY

Imaginez-vous, Marwah Rizqy a été expulsée du caucus libéral après avoir congédié sa cheffe de cabinet sans en aviser Pablo Rodriguez, un geste que le nouveau chef du PLQ a qualifié de véritable bris de confiance. Le problème, c'est qu'on ne sait pas vraiment de quoi il s'agit, et qu'en plus, des allégations ont émergé selon lesquelles certains militants ou sympathisants auraient reçu des sommes d'argent (*brownies*) pour appuyer la candidature de Pablo Rodriguez.

Questionné à maintes reprises sur cette saga, Pablo Rodriguez a affirmé ne pas avoir encore pu parler avec Marwah Rizqy, et également ne pas connaître ses raisons pour le renvoi de Geneviève Hinse. Par contre, Rizqy a déclaré ceci : « Si Pablo Rodriguez ou le nouveau chef parlementaire André Fortin jugent que ma décision n'était pas la bonne, ils ont tout le loisir de réembaucher l'ex-directrice de cabinet. »

Le Parti libéral avait pourtant recommencé à monter dans les sondages. Lui qui est en reconstruction depuis 2018, et sur qui l'odeur de corruption commençait à s'évaporer, le voilà aux prises avec une histoire de *brownies*, où les votes pour Pablo Rodriguez à la dernière course à la chefferie du PLQ auraient été achetés, du moins pour certains, à coups de 100 \$... Dommage pour ce parti, mais l'histoire des *brownies*, si elle s'avère, pourrait coller fort longtemps à cette formation politique, rappelant que plus ça change, plus c'est pareil au Parti libéral... Rien encore ici pour diminuer le cynisme de la population envers sa classe politique.

### Vincent Marrassal

Le 22 novembre dernier, Vincent Marrassal annonçait qu'il quittait Québec solidaire pour siéger comme député indépendant à l'Assemblée nationale, évoquant un malaise grandissant au sein du parti où, dit-il, il ne se reconnaissait plus « sur le fond et la forme ». Marrassal reproche à QS une dérive qu'il qualifie de « radicalisation » et d'« ingouvernabilité », ainsi que la position du parti, dont le soutien aux grévistes lors du conflit à la STM l'aurait profondément déçu. Il souligne enfin l'incohérence entre sa propre conviction souverainiste, et ce qu'il percevait comme un manque d'accent sur la question de l'indépendance au sein de QS.

Sincèrement, je ne peux qu'être d'accord avec lui sur le constat concernant Québec solidaire. Toutefois, il a également admis avoir eu des discussions avec le chef péquiste Paul St-Pierre Plamondon, de sorte

qu'il pourrait porter les couleurs du PQ dans Rosemont aux prochaines élections.

Oui, je veux bien, mais il avait aussi déjà songé à se présenter pour le Parti libéral du Canada avec Justin Trudeau, souhaitant en sus se voir attribuer un comté facile. État de fait, rappelons-le, qu'il a d'abord nié avant de l'admettre... Son nom a également circulé pour la mairie de Montréal, sans dire qu'il avait naguère déjà pris une bière avec le regretté Jack Layton pour une possible candidature...

Par ailleurs, sans entrer dans les détails, Vincent Marrassal n'en est pas à ses premières contradictions. C'est un homme qui, avouons-le, n'est pas un mauvais parlementaire, mais soyons encore plus honnête, c'est difficile de croire qu'il suit ses convictions ! À moins que ses convictions se résument essentiellement à ses propres intérêts ? Entreprenons, il magazine...

### Jean Chrétien

Dans une entrevue accordée au *Journal de Québec*, Sergio Marchi — ministre fédéral de l'Immigration de 1993 à 1996 — a confirmé que le premier ministre Jean Chrétien lui avait demandé d'accélérer le traitement des demandes de citoyenneté en prévision du deuxième référendum sur l'indépendance du Québec.

Lors des cérémonies des nouveaux arrivants, Ottawa insistait fortement sur l'unité du Canada, la loyauté envers le pays d'accueil, et la responsabilité civique de « protéger » ce modèle. Les juges de citoyenneté parlaient d'un Canada « indivisible » et stable, tandis que les guides remis aux nouveaux citoyens présentaient l'unité canadienne comme une valeur fondamentale. Sans dire pour qui voter, ce message créait un climat où la position fédéraliste apparaissait comme la voie naturelle et responsable.

Le gouvernement fédéral a également réussi à cette époque à contourner la *Loi sur la consultation populaire du Québec*, en finançant et en orchestrant une série d'actions qui échappaient entièrement au contrôle du Directeur général des élections du Québec. Ottawa a notamment utilisé des fonds publics pour soutenir l'organisme Option Canada, qui menait des activités pro-Non sans être inscrit comme comité officiel, lui permettant de dépenser sans limites ni reddition de comptes. Le fédéral a aussi investi dans des programmes d'« unité canadienne », engagé des firmes de relations publiques, financé indirectement le *Love-In*, et diffusé des campagnes publicitaires pro-Canada — autant de

dépenses impossibles à encadrer parce qu'elles provenaient directement du gouvernement fédéral, situé hors de la juridiction québécoise.

Avec seulement 54 288 voix de différence entre les deux camps, on peut en effet se poser certaines questions sur la légitimité de la victoire du camp du Non. Toutefois, rien n'est surprenant concernant ces révélations, car en apparence, un pays défend des valeurs, mais en vérité, ce dernier choisit toujours ses intérêts avant les valeurs qu'il prétend défendre... Jean Chrétien était le premier ministre du Canada. L'intérêt du Canada était que le Québec demeure en son sein. Voilà pourquoi Jean Chrétien a agi ainsi. Je sais, c'est cynique, mais c'est pourtant la dure réalité... Que le prochain camp du Oui s'en souviennent...

### Les États n'ont pas d'amis — seulement des intérêts

Cette vieille maxime du général de Gaulle résume toute la logique géopolitique : un pays agit pour assurer sa sécurité, sa prospérité, son influence. Un gouvernement peut changer, un allié peut devenir un rival, une situation économique peut basculer, mais l'intérêt national, lui, ne disparaît jamais. Ensuite, parce qu'en géopolitique, la survie passe avant la morale, car un État doit protéger son territoire, ses ressources et ses citoyens. Cela crée une hiérarchie naturelle

où les valeurs, aussi nobles soient-elles, s'effacent lorsque la sécurité ou la puissance sont en jeu.

Maurice Duplessis disait que le pouvoir s'exerce dans le silence ou bien dans le mensonge, car personne ne veut savoir la vérité. Malgré cette phrase cynique — mais criante de vérité —, il arrive parfois que des dirigeants sachant bien nager dans ce monde de couleuvres réussissent à obtenir un bilan positif pour leurs nations respectives, même si celui-ci n'est pas sans tache... C'était par ailleurs le cas à bien des égards pour Duplessis, malgré ses nombreux détracteurs. Aujourd'hui, aurions-nous touché le fond, au point de constater que les intérêts personnels font désormais totalement foi de tout dans l'ensemble de notre société ? Si ce n'est pas le cas, on doit s'en approcher drôlement...

Une nation réduite à des individus ne poursuivant que leurs propres intérêts s'avance droit vers sa perte. Sans valeurs partagées, sans repères qui unissent et qui guident, aucune société ne peut durer. Les intérêts comptent, oui. Mais si l'intérêt égoïste devient la seule boussole, alors il faut s'attendre à une lente agonie... et elle ne sera pas tendre.

Il faut collectivement retrouver nos balises ! L'intérêt supérieur de la nation doit primer !

Médiathèque L'Héritage de L'Islet Sud  
11, rue de L'Église, Sainte-Perpétue

**CONCERT DE**  
*Noël*  
Dimanche 7 décembre - 14h00

**P**  
POLARIS QUARTET



0242E4625

www.mediathèqueheritage.com  
info@mediathèqueheritage.com  
418 359 3689

En première partie : Groupe vocal  
La Rencontre sous la direction de  
Sophie Laflamme

**PRÉVENTE**  
MÉMBRE : 20\$  
RÉGULIER : 25\$  
ÉTUDIANT : 20\$  
ENFANT : GRATUIT  
12 ANS ET MOINS

Desjardins  
Caisse du Sud de L'Islet  
et des Hautes-Terres

Avec la participation financière de :  
Québec

Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du *Placoteux*, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.

Se termine bientôt!

# LA BORDÉE

**Gens D'AFFAIRES**  
DE SAINT-PASCAL

À SAINT-PASCAL

UN TOTAL DE  
**2429\$**  
EN PRIX  
DONT 1000\$  
DES GENS D'AFFAIRES  
DE SAINT-PASCAL

Jusqu'au 5 décembre,  
rendez-vous chez chacun  
des marchands participants.  
Remplissez et déposez  
les coupons remis  
lors de vos achats.

Le vendredi 5 décembre,  
chacun des marchands  
participants effectuera  
le tirage de son prix.

Les coupons seront ensuite  
récupérés et le grand tirage  
aura lieu le lundi 8 décembre;  
pour un total de 1000 \$  
en cartes-cadeaux,  
partagé entre 3 gagnants.

**Plus que 4 jours  
pour participer!**

ET ENCORE PLUS DE PRIX

Gens  
D'AFFAIRES  
DE SAINT-PASCAL

**+ 5 PRIX DE 100\$**

TIRAGE DE CES 5 PRIX  
SUPPLÉMENTAIRES PARMI TOUS  
LES ABONNÉS À L'INFOLETTRE

À dépenser chez vos marchands  
membres Gens d'affaires  
de Saint-Pascal

ABONNEZ-VOUS  
À L'INFOLETTRE



**Desjardins**

Caisse Centre-Est-  
du-Kamouraska  
418 492-4011

10 certificats-cadeaux  
de 50\$ chac.  
chez **Lunik inc.**

418 492-2347

**DUMAIS**  
camilledumais.com

2 cartes-cadeaux  
d'une valeur  
de 50\$ chac.



**CARQUEST**

PIÈCES D'AUTOS Saint-Pascal  
418 492-2704

Bon d'achat  
d'une valeur de 75\$

carrosserie  
**SEBASTIEN MASSE**  
418 308-1001

418 308-1001

**100\$** en  
esthétique automobile



418 308-1015

Panier de  
desserts de Noël  
d'une valeur de 50\$

**familiprix**  
EXTRA

Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier  
555, rue Taché, Saint-Pascal  
(418) 492-1234

Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin!

2 cartes-cadeaux  
d'une valeur de 50\$ chac.

**Jean MORNEAU**  
Depuis 1950  
www.jeanmorneau.com

418 492-3632

Certificat-cadeau  
d'une valeur de 50\$

**LA SALOPETTE  
ET L'AVENTURIER**

418 492-2702

2 certificats-cadeaux  
d'une valeur de 50\$ chac.

418 492-2096

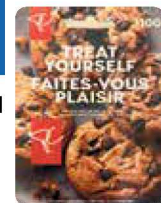
**Lunik inc.**  
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE  
BOUTIQUE CADEAU

Certificat-cadeau  
d'une valeur de 50\$

**maxi**  
Saint-Pascal

418 492-1034

Carte-cadeau  
d'une valeur  
de 100\$



**Montagne**

418 492-3135

Certificat-cadeau  
d'une valeur de 50\$

LE SAINT-PASCAL

RESTO X PUB

418 492-5535

2 certificats-cadeaux  
d'une valeur de 25\$ chac.



418 492-2146

2 forfaits  
**QUILLES**  
valeur de 104\$  
(52\$ chacun)

- 3 à 6 personnes par allée
- 1 h 30 de jeu
- Location de souliers incluse

## 30 ans de passion et d'excellence en musique

L'École de musique et de danse Destroismaisons célèbre son 30<sup>e</sup> anniversaire. Sous le slogan évocateur : 30 ans de passion, l'école marque trois décennies d'engagement envers l'enseignement des arts et le développement culturel de son milieu.

MARC LAROUCHE

L'École est fondée sur des bases solides d'excellence et de dévouement. Elle est aujourd'hui une institution florissante qui compte plus de 400 élèves, et une équipe de 20 enseignants qualifiés », note le directeur général François Landry, ajoutant que l'École Destroismaisons se distingue par la qualité et la diversité de son offre de formation, reconnue et soutenue au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, confirmant son rôle essentiel au sein de la filière de formation d'enseignement en art du gouvernement du Québec.

Deux programmes de formation distincts sont offerts en musique : le programme Loisir et le programme Préparatoire. Ce dernier bénéficie d'un encadrement rigoureux grâce à un

partenariat avec la Faculté de musique de l'Université Laval, assurant une préparation de haut niveau pour les futurs professionnels des arts.

En danse, les programmes offerts en volets loisir et compétitif sont encadrés par le Réseau d'enseignement de la danse du Québec, ce qui garantit un enseignement professionnel adapté aux standards de l'industrie.

### Un leadership stable et engagé

En poste depuis 18 ans, le directeur général François Landry a su faire prospérer l'école grâce à son leadership, sa vision et sa détermination qui ont permis à l'école de s'ancre solidement dans son milieu, et de développer des projets novateurs qui vont au-delà de la salle de classe. Son engagement est d'ailleurs

reconnu par ses pairs, puisqu'il a été nommé vice-président du conseil d'administration du Réseau d'enseignement de la danse du Québec.

L'École Destroismaisons se démarque par son implication communautaire et ses initiatives sociales qui témoignent de sa volonté d'utiliser les arts comme vecteurs de bien-être et de développement. Le programme de Musique-Thérapie offre des activités de musique aux personnes âgées dans les RPA et les CHSLD. Ce projet a permis d'offrir plus de 2000 ateliers gratuitement depuis 15 ans, améliorant la qualité de vie des aînés.

Notes et Bougeottes sont des ateliers de musique conçus spécifiquement pour les enfants de trois à cinq ans, dans le but

de stimuler leur développement langagier par l'éveil musical. Finalement, les Ateliers de danse adaptés sont des cours de danse spécialement conçus pour les personnes en situation de handicap, qui permettent à tous d'accéder aux bienfaits et à la joie de la danse.

« Célébrer 30 ans d'existence est une immense fierté. C'est la preuve que notre passion pour la musique et la danse est contagieuse et essentielle pour notre communauté, note François Landry. Nous continuons d'innover et de nous engager à former la relève artistique tout en rendant les arts accessibles à tous, de nos programmes de formation rigoureux aux ateliers adaptés pour nos aînés et les personnes handicapées. »



Le conseil d'administration de l'École Destroismaisons de La Pocatière, qui célèbre ses 30 ans. Photo : Courtoisie

## Nouveaux albums aux Éditions Sawin

Les Éditions Sawin, seule maison d'édition de bande dessinée de l'Est-du-Québec, franchissent un nouveau cap avec la parution de deux albums majeurs qui renforcent autant leur catalogue que la visibilité culturelle du Kamouraska. Les œuvres, lancées récemment à Montréal, confirment l'ambition de l'éditeur : porter la BD d'ici au-delà de ses frontières naturelles.

MARC LAROUCHE



Le premier album, *L'histoire de 5 grands groupes Metal du Québec – Tome 2*, poursuit l'exploration documentaire de figures emblématiques du métal québécois. On y retrouve Voivod, Cryptopsy, BARF, Sword et Necronomicon racontés sous la plume de Kristof G., et illustrés par une équipe de bédéistes chevronnés : Voro, Jeik Dion, Félix Laflamme, François Lapierre, Julien Dallaire-Charest et Guillaume Manuel. Le projet réunit plusieurs signatures reconnues du milieu, dont Voro, originaire du Bic, renforçant le lien entre la région et la scène artistique nationale.

Les Chroniques du Grimoire noir – Tome 3 : *Parfum de mort* constitue l'autre nouveauté phare. Réalisé par Nick Micho (scénario, couleurs) et Louis Paradis (dessin), l'album plonge les lecteurs dans une esthétique *slasher* directement inspirée des films d'horreur des années 1970. Une proposition plus sombre qui vient diversifier un catalogue déjà en pleine expansion.

Le lancement montréalais a permis aux amateurs de rencontrer à la fois les auteurs des deux albums et des membres de groupes de métal figurant dans la bande dessinée. Une rare occasion de réunir une telle brochette de créateurs qui ont transformé plusieurs albums en véritables pièces de collection grâce aux multiples dédicaces offertes sur place.

Avec ces nouvelles parutions, les Éditions Sawin poursuivent la mission qu'elles revendiquent depuis leurs débuts : faire rayonner le talent régional, soutenir les créateurs d'ici, et inscrire la bande dessinée du Kamouraska dans un mouvement culturel qui dépasse largement les limites du Bas-Saint-Laurent.



# TRÊVE DE PLACOTAGE

AVEC JOSÉ ET RICHARD

Placoteux.com

www.leplacoteux.com

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José Soucy!



## Avis de décès

**Maurice Morin (1933-2025)**  
Saint-André-de-Kamouraska

Au CHSLD de Squatec, le 7 novembre 2025, est décédé à l'âge de 92 ans et 6 mois M. Maurice Morin, époux de feu Mme Monique Dionne; fils de feu Mme Eugénie Dionne et de M. Joseph Morin. Natif de Saint-André-de-Kamouraska. **Le service religieux a été**

**célébré le samedi 15 novembre 2025 à 14 h, en l'église de Saint-André et de là au cimetière paroissial.**

Il était le frère de : feu Gérard, feu Henri (feu Rita Vaillancourt), feu Lauréat (feu Rosianne Girard), feu Annette (feu Aimée Labrecque), feu Joseph (feu Marie-Rose Lapointe), feu Robert (feu Léonette Gagné), feu Léo (feu Gaby Côté), feu Jeanne-D'Arc (feu Maurice Marquis) (feu Albert Tardif), feu Roland (Louise Bouchard), feu Armand (Gervaise Bouchard), feu Clément; le beau-frère de : feu Lucien (feu Irène Michaud), feu René (feu Gabrielle Label), feu Albert (feu Édith Martin), feu Léonce (feu Marie-Paule Garneau) (feu Madeleine Bissonnette), feu Edgar (Marie-Laure Bérubé), feu Paula (feu Isidore Michaud), feu Corinne (feu Roger Michaud), feu Armand (Denise Bonnafé), feu Louissette (feu Floréal Bastida), feu Roger (feu Rachel Ouellet), feu Yvonne (feu Guy Tessier). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

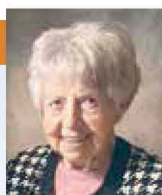
Des remerciements sont adressés à Dre Mélissa Asselin et au merveilleux personnel du CHSLD de Squatec pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fabrique de Saint-André, 2, rue du Cap, Saint-André-de-Kamouraska (Québec) G0L 2H0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Thérèse Raymond Garon (1926-2025)**  
Saint-Denis-De La Boutellerie

C'est avec une grande émotion que la famille désire faire part du décès de Mme Thérèse Raymond, à l'âge de 99 ans et 3 mois, survenu le 20 novembre 2025 à son domicile, entourée de ses enfants. Elle était l'épouse de feu M. Roger Garon; la fille de feu Mme Théodora Lizotte et de feu M. François Joseph Raymond. Elle demeurait à Saint-Denis-De La Boutellerie, Kamouraska.

Avec ses mains de fée, et ses mille talents, Thérèse a su se rendre indispensable.

Avec son cœur immense et l'amour infini qu'elle nous a transmis, elle s'est rendue éternelle.

**La famille recevra les condoléances au Complexe municipal, 5, route 287, Saint-Denis, le vendredi 5 décembre 2025 de 19 h à 22 h et le samedi 6 décembre dès 9 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Saint-Denis-De La Boutellerie et de là au cimetière paroissial.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nicole (Bertrand Paquet), Jean (Michèle Bécharde), Colette (Gérard Guyon), Paul-André (Nicole Charest), Gisèle (Mario Massé), Cécile (Guy Massé), Hélène (Michel Bérubé), Martine (Victor Pelletier), Denise (Clément Turgeon), Gaétan (Chantal Pineault), Pierre (Nicole Moreau), Carole (Jules Poisson); ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. De la famille Raymond, elle était la sœur de : feu l'abbé Maurice, feu Isabelle (feu Laurent Ethier), feu René (feu Aline Lévesque), feu Madeleine (feu Joseph Raymond), feu Marthe et feu Marcel (feu Annette Garon); de la famille Dupont, elle était la sœur de : feu Claude (Louise Morneau), Denise, Julien (Chantal Dubreuil) et Marc-Émile (feu Nicole Gravel). Elle était la belle-sœur de : feu Thérèse (Pantaléon Pelletier), feu Simone (feu Pamphile Pelletier), feu Jeanne d'Arc (feu Marcel Morin), feu Pierrette (feu Lucien Galarnéau), feu Laurette (feu Pantaléon Pelletier), feu Georgette (feu Jean Noël Savard), feu Bernardine (feu Marc Lévesque). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sincères sont adressés au personnel exceptionnel du programme SIAD du CLSC de Saint-Pascal ainsi qu'à Mme Karine Levesque-Rivard, infirmière-praticienne. Un merci particulier à Dre Alexandra Thibault pour sa grande disponibilité, son empathie et son dévouement exemplaire.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4<sup>e</sup> Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



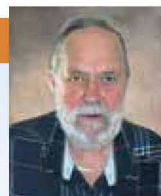
## Remerciements

**Régnald Charest**  
Saint-Pacôme

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Régnald Charest, survenu le 1<sup>er</sup> octobre 2025. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ses remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse, Lyse Desjardins Charest; ses filles : Joanie Charest, Caroline Charest Ellis ainsi que toute sa famille.



## Avis de décès

**Roland Simard (1937-2025)**  
Saint-André-de-Kamouraska

À son domicile le 11 novembre 2025, est décédé à l'âge de 87 ans et 11 mois M. Roland Simard, époux de Mme Florence Desjardins; fils de feu Mme Ida Sirois et de feu M. Thomas Simard. Il demeurait à Saint-André-de-Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 90, rue Principale, Saint-André, le samedi 16 mai 2026 dès 9 h 30. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Saint-André et de là au cimetière paroissial.**

Il laisse dans le deuil son épouse, Florence Desjardins; son fils, Majella. Il était le frère de : feu Jeannette (feu Cyrice Dubé), feu Simone (feu Paul-Émile St-Pierre), feu Rita (feu Conrad St-Pierre), feu Raymond (feu Claudette Gosselin) (Marthe Vermette); le beau-frère de : Simon (Dona Dugas), Édith (Normand Lavoie), feu Gilles, feu Bertrand (feu Marguerite Moreault), feu Aline (feu Paul Thimineur), feu Lucienne (feu Guy Pelletier), feu Clément, feu Carmen (feu Gaston Robitaille), feu Denise (feu Roger Allard), feu Suzanne (feu Patrice Martin), feu Guy. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de la Résidence Desjardins de Saint-André-de-Kamouraska pour les soins prodigués et le soutien logistique.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Jeannette Bouchard (1933-2025)**  
La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 20 novembre 2025, est décédée à l'âge de 92 ans et 10 mois Mme Jeannette Bouchard épouse de feu M. Noël Lévesque et conjointe de feu M. Aurèle Jean. Fille de feu M. Adrien Bouchard et feu Mme Marie-Reine

St-Pierre, elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

**Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9<sup>e</sup> rue boul. Desrochers, La Pocatière, le vendredi 5 décembre 2025, de 10 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré ce même jour à 14 h, en la Cathédrale de La Pocatière, de là les cendres seront déposées au columbarium.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pauline, Réjean (Julie Bélanger), Jean-Yves, Lucie, Martin; ses petits-enfants : Sébastien (Yanini Negreiros), Étienne (Audrey Lessard), Jonathan, Ernie (Scott Gilbert), Lory (Ben Archer), Flavie; ses arrière-petits-enfants : Mathilde, Alexanne, Allyson, Magalie et Annabelle. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Louis (Denise Leblanc), feu Laurette (feu Robert Dubé), feu Daniel, feu Claude (Thérèse Dionne), Guy (Gisèle Lizotte), Marie-Reine (feu Raymond Tremblay), Luc (Francine Lemieux), Lauréat (feu Gisèle Martineau), Laurent (feu Huguette St-Hilaire), Cécile (Jacques Antclif), Simon (feu Sylvie Chatelle), Aline (André St-Hilaire), Patrice (Françoise Tremblay). Sont aussi affectés par son départ sa belle-sœur Thérèse (feu Jean Ospital); ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Jean; ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

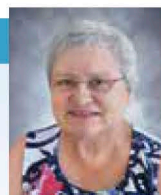
La famille désire remercier de tout cœur les membres du personnel soignant de l'hôpital de La Pocatière pour leur soutien, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : [www.fondationhndf.ca](http://www.fondationhndf.ca)

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



## Messe anniversaire

**Mariette Brunelle (1942-2024)**

« Un an s'est écoulé depuis son départ. Son souvenir demeure vivant dans nos cœurs, éclairant nos vies de sa douceur et de son amour. »

**Pour honorer sa mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 7 décembre à 10 h 30, en l'église de Saint-Jean-Port-Joli.**

Parents et amis sont invités à se joindre à nous ou à s'unir par la pensée pour partager ce moment de recueillement.

Son époux Michel; ses enfants : Frédéric et Marie-Hélène; ainsi que leur famille.



## Remerciements

**Raymonde Leblanc Thériault (1934-2025)**

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de madame Raymonde Leblanc Thériault, survenu le 26 octobre 2025. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme étant adressés personnellement.

Ses enfants Francine, Maurice, Ida et les membres de leur famille

## Avis de décès


**Denis Fortin (1954-2025)**  
**Saint-Roch-des-Aulnaies**

À la Maison d'Hélène de Montmagny, le 19 novembre 2025, à l'âge de 71 ans et 5 mois, est décédé M. Denis Fortin (dit L'chef) conjoint de Mme Manon Galarnau. Fils de feu Mme Georgette Bernier et feu M. Louis Fortin, il demeurait à Saint-Roch-des-Aulnaies.

**Les membres de la famille accueilleront les parents et amis à la Résidence funéraire Marius Pelletier, 409, 9<sup>e</sup> rue boul. Desrochers, La Pocatière, le vendredi 5 décembre 2025 de 19 h à 21 h et le samedi 6 décembre 2025 de 12 h à 13 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée le samedi 6 décembre 2025 à 14 h, en la chapelle du complexe funéraire et de là les cendres seront déposées au columbarium.**

Il laisse dans le deuil sa conjointe bien-aimée Manon; ses enfants : Jean-François (Marie-Andrée Bernier), Marie-Noëlle (Alexis Leclerc); ses petits-enfants : Gabriel Fortin, Antoine Fortin, Félix Leclerc, Éloi Leclerc; son frère Jean-Yves, diacre permanent (Louise Caron); sa sœur Ghislaine (Herman Lavoie). De la famille Galarnau, il laisse sa belle-mère Mme Gisèle Galarnau; ses beaux-frères et belles-sœurs : Micheline (Serge Dufort), Yvon (Lise Lavoie), Robert (Line Marier), Martine (Gilles Cyr). Sont aussi affectés par son départ les membres de la famille Thériault, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant de la Maison d'Hélène pour leur accompagnement, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison d'Hélène ou à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Des formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements :



**Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.**  
**La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet**  
 1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371  
 Courriel : rfmpe@videotron.ca  
 Site web : www.maisons-funeraires.com  
 Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

## Avis de décès


**Jacquelyne Lynch-Lord (1942-2025)**  
**La Pocatière**

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 20 novembre 2025, est décédée à l'âge de 83 ans et 7 mois, Mme Jacquelyne Lynch-Lord épouse de feu M. Gérard Lord. Fille de feu M. John Lynch et feu Mme Esther Beed, elle demeurait à Saint-Pascal et autrefois à La Pocatière, Kamouraska.

**Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9<sup>e</sup> rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 6 décembre 2025 de 9 h à 10 h 50. Le service religieux sera célébré ce même jour à 11 h, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de là, les cendres seront déposées au columbarium.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Rémi (Kim Nhes), Kim (Phat Ha); ses petits-enfants : Rithy Lord-Nhes et Salina Nhes-Lord. Elle était la sœur de : Margo (feu Michael Burke), Madelyne (Miville Leblanc). De la famille Lord, elle était la belle-sœur de : Laurette, Lucille (feu Maurice Gingras), Martin (Andrée Tardif), Yvon (Francine Dubé), Gilles (Clémence Leclerc), Guy (Denise Caron), Claude, André, Francis (Violaine Lévesque), Jean (Louise Langlois), Céline (Patrice Blackburn), Dominique (Lyne Dubé). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier chaleureusement les membres du personnel soignant de la résidence Labrie ainsi que de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, pour leur dévouement et la qualité des soins prodigués. Elle adresse également ses sincères remerciements à M. Gilles Lévesque, de la Fondation André Côté, pour son accompagnement bienveillant.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation André Côté ou à la Conférence Saint-Vincent de Paul de La Pocatière. Des formulaires seront disponibles au salon.

Direction funéraire :



**Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.**  
**La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet**  
 1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371  
 Courriel : rfmpe@videotron.ca  
 Site web : www.maisons-funeraires.com  
 Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

*Nos condoléances à toutes  
 les familles éprouvées*

## Un nouveau café culturel à Tourville

La communauté de Tourville a récemment célébré l'inauguration officielle du Café de la Gare, un nouvel espace culturel installé au 962, rue des Trembles. L'événement, tenu sous la forme d'un quatre à huit, était organisé par la CDC ICI Montmagny-L'Islet, maîtresse d'œuvre du projet.

Financé au coût de 25 000 \$ par le Fonds de soutien aux cafés culturels du projet Signature innovation de la MRC de L'Islet — en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation — ce café culturel offrira une variété d'activités centrées sur la créativité, le mieux-être et la rencontre citoyenne.

Sur place, le préfet de la MRC de L'Islet, Normand Caron, et la mairesse de Tourville Luce Morneau ont salué la naissance de ce nouveau lieu rassembleur. La Municipalité, partenaire de premier plan, fournit notamment le local gratuitement, et accompagne le projet à chacune de ses étapes.

« C'est un lieu qui contribuera au dynamisme du milieu par sa programmation diversifiée. La culture est une composante essentielle à l'épanouissement des individus et de la collectivité. Elle est également un facteur d'identité, de spécificité et de différenciation qui permet à une collectivité de se définir, de se distinguer et d'affirmer sa personnalité. L'ADN culturel et artistique de la MRC de L'Islet rayonne bien au-delà des frontières de notre territoire »,

a exprimé Normand Caron.

Également présente, Renée Anique Francœur, chargée de projet Signature Innovation — volet création artistique à la MRC de L'Islet, a précisé qu'il s'agit du neuvième café culturel inauguré sur le territoire. Une autre pierre ajoutée à la vision régionale d'un réseau d'espaces culturels accessibles et vivants.

Le café est ouvert à tous : jeunes, adultes et aînés sont invités à venir s'y poser, jaser, écouter de la musique, ou participer aux activités déjà annoncées. Parmi celles-ci, on note du yoga sur chaise, de la création de mandalas, des séances de méditation, ainsi que des jeux de société. D'autres ateliers s'ajouteront progressivement à la programmation. (J.S.)



L'équipe du Café de la Gare. Photo : CDC ICI Montmagny-L'Islet

Simple Plan débarque  
au Musique Fest Premier Tech

**Le Musique Fest Premier Tech, présenté au centre-ville de Rivière-du-Loup, frappe fort. La quatrième édition, présentée du 11 au 13 juin 2026 et qui dispose d'un budget de près de 1 million \$, a réussi à attirer entre autres le groupe de réputation internationale Simple Plan.**

L'annonce a été faite la semaine dernière. En fait, le comité organisateur a dévoilé toute la programmation d'un seul coup. Outre Simple Plan, Roxane Bruneau, Matt Lang, Kaïn, Jay Scott, Kevin Parent, Classe moyenne, Savannah Jade et Zagata seront tous de l'événement.

« La programmation est riche, diversifiée et rassembleuse. L'engouement pour le Musique Fest Premier Tech ne cesse de croître. En 2025, nous avons enregistré une croissance des ventes par rapport à 2024. C'est une preuve tangible que notre communauté s'approprie le festival et en redemande », souligne Steeve Drapeau, président des Shows festifs, l'organisme derrière le Musique Fest Premier Tech. Tous les accès, tant les bracelets trois jours que les bracelets journaliers sont déjà en vente au [www.musiquefest.com](http://www.musiquefest.com).

## Une rue vibrante

Selon les organisateurs, le Musique Fest Premier Tech se démarque nettement des autres événements, notamment grâce à la rue Frontenac qui fait vibrer les festivaliers. « Encore cette année, la zone d'activation Morneau proposera aux

visiteurs des spectacles dès 17h au lounge Desjardins, en plus d'une foule de *foodtrucks* et de kiosques de rafraîchissements. Ces spectacles sont une fière présentation du Parc éolien Viger-Denonville qui appuie le festival depuis le début de l'aventure », note l'organisation.

L'Hôtel Levesque, hébergeur officiel des artistes, offre au grand public un tarif spécial, accessible grâce au code promotionnel MFESTPT pour les réservations pour les 11, 12 et 13 juin prises par téléphone. L'établissement donne aussi son nom à la loge VIP pour les trois prochaines années.

Un engagement concret  
pour la santé mentale

Pour une quatrième année consécutive, le Musique Fest Premier Tech remettra 1 \$ par bracelet trois jours vendu au Centre prévention suicide du KRTB, un acteur incontournable en santé mentale dans la grande région de Rivière-du-Loup. À cela s'ajoute la remise de la valeur totale des contenants consignés récoltés durant l'événement. Depuis la création du festival, 6385 \$ ont déjà été versés. (M.L.)

# CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé  
et ne manquez rien de  
l'actualité en vous inscrivant  
à notre infolettre.

[leplacoteux.com/inscription-infolettre](https://leplacoteux.com/inscription-infolettre)



Le **Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

## Excellent départ pour l'Impérial

L'Impérial de Saint-Pascal traverse un moment charnière de son histoire. En remportant ses cinq premiers matchs de la saison dans le Circuit sénior KRTB, la formation pascalaise réalise son meilleur départ depuis sa fondation en 2002. L'équipe ne se contente pas de gagner, elle domine, totalisant 28 buts marqués contre seulement 12 alloués.

L'arrivée du gardien Santiago Murcia s'avère un véritable coup de maître. Le nouveau venu, déjà considéré comme l'une des grandes révélations du circuit, occupe le sommet des statistiques au chapitre des victoires, de la moyenne de buts alloués, et du pourcentage d'arrêts. Son impact est tel qu'il change le visage de l'équipe soir après soir.

« Nous connaissons un bon début de saison, et ce malgré des blessures à des joueurs clés. Les joueurs sont engagés, et Santiago Murcia fait une différence à chaque match. Nous souhaitons maintenir cette cadence, et prendre chaque partie comme une partie de série », affirme l'entraîneur-chef Maxime Dionne.

### Victoire convaincante contre les Forestiers

Le vendredi 21 novembre, l'Impérial a consolidé sa fiche parfaite avec une victoire de 5 à 2 contre les Forestiers de Saint-Pamphile. Devant une foule de 669 spectateurs, la troupe pascalaise a contrôlé la rencontre du début à la fin.

Les buts de Raphaël Hamelin, Zacharie Charest, Jérémie Maillé-Bizier, Gabriel Fréchette et Janin Desjardins ont permis aux visiteurs de gérer le match avec aplomb.

Pour Saint-Pamphile, Alex Vaillancourt et Étienne Duval ont assuré la réplique.

L'attaquant Antoine Michaud, nommé deuxième étoile, s'est particulièrement illustré avec trois passes, dirigeant l'offensive avec assurance. Le gardien Santiago Murcia a encore une fois confirmé son ascension fulgurante en signant une cinquième victoire en autant de départs, grâce à 30 arrêts sur 32 tirs. Son vis-à-vis, Pierre-François Grant, a fait face à 35 lancers. Les trois étoiles de la rencontre sont Carl Bernier-Gagné, Antoine Michaud et Santiago Murcia.

### Classement après quatre semaines

À la suite de cette séquence d'affrontements, l'Impérial demeure la seule formation invaincue, et continue de dominer le classement. Le Frontalier suit à un point derrière, tandis que les Panthères, grâce à leur récent regain, occupent seules le troisième rang. Derrière eux, on retrouve en quatrième place les Prédateurs/Carquest du Témiscouata, en cinquième les Seigneurs de La Pocatière, en sixième le Transport Denis Gosselin, et en septième position les Forestiers de Saint-Pamphile. (J. S.)

## Pavage Jirico : une victoire et une défaite

Les partisans de la Ligue de hockey Côte-Sud (LHCS) ont eu droit à une fin de semaine relevée, marquée par cinq rencontres où chaque match s'est décidé par un écart d'un ou deux buts. Le Pavage Jirico a subi un revers, mais a toutefois rebondi dans le match suivant.

JOSÉ SOUCY

Au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli, le Pavage Jirico disputait son troisième match consécutif à domicile face aux Éperviers de Saint-Charles. La rencontre a basculé en prolongation, où Keven Dupont a joué les héros après seulement 27 secondes, procurant un gain de 4 à 3 aux visiteurs.

Saint-Charles avait rapidement imposé son tempo en première période grâce aux buts de Mathis Paradis à 1:02, et de Mathieu Aubin à 19:03. Toutefois, le Pavage Jirico a offert une réplique solide en deuxième, renversant complètement l'élan du match.

Zacharie Dumas a ouvert la marque pour les locaux dès la 39<sup>e</sup> seconde, suivi de Nicolas Lamarre qui a créé l'égalité à 5:07. En avantage numérique, Charles Hébert a ensuite donné l'avance au Pavage à 19:19.

L'espoir d'un gain s'est toutefois effrité en troisième période lorsque Gabriel Bouchard a ramené tout le monde à la case départ en nivelant la marque à 15:02. Tremblay a fait face à 42 lancers dans la

défaite, tandis que Grenier, devant la cage des Éperviers, a repoussé 39 des 42 tirs dirigés contre lui.

### Le Pavage Jirico prend sa revanche à Saint-Joseph

Deux jours plus tard, le Pavage Jirico a retrouvé le Familiprix de Saint-Joseph au Centre Frameco, dans un match disputé devant 368 spectateurs. Battus par cette même équipe en début de saison, les Port-Joliens ont réglé les comptes en signant une victoire de 4 à 3.

### Classement toujours aussi serré

Après cette neuvième fin de semaine, les positions demeurent extrêmement serrées dans les deux sections de la LHCS. Le Pavage Jirico domine la section Est avec 13 points en 9 matchs, suivi de près par Saint-Damien (12 points). Dans l'Ouest, Lotbinière et Saint-Joseph se partagent le sommet avec 11 points chacun. Montmagny (8 points), Sainte-Marie et Saint-Charles (7 points), ainsi que Saint-Prospère (6 points) restent tous à portée des meneurs.



## Opérateur

Emploi permanent TEMPS PLEIN (soir)

Soif de relever des défis et de repousser tes limites ?

En rejoignant une équipe passionnée et motivée par l'innovation, tu auras l'opportunité d'évoluer et t'épanouir.

**PRÉREQUIS À L'EMPLOI :**

- Être à l'aise avec l'environnement informatique
- Être autonome et débrouillard
  - D.E.S. un atout

**CONDITIONS :**

- Salaire concurrentiel
- Formation continue
- Remboursement de bottines de sécurité
- Poste admissible au bonus de production (hebdomadaire)

Contacte-nous par message privé ou par courriel au [rh@prolamfloors.com](mailto:rh@prolamfloors.com)



# PROLAM

## Co-éco recrute !

### Conseiller.ère en gestion des matières résiduelles

Permanent | Temps plein | Horaire flexible  
23,17 \$ à 32,08 \$/h + avantages sociaux

**PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Agir à titre de référence en GMR
- Coordonner la mise en oeuvre de plans d'actions
- Conseiller les organismes municipaux et entreprises
- Animer et vulgariser de l'information technique auprès de différents publics

**PRÉREQUIS**

- Diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle en environnement, ou autre discipline pertinente
- De 1 à 5 ans d'expérience pertinente
- Permis de conduire valide

Description complète du poste sur [co-eco.org/emploi](http://co-eco.org/emploi)

Intéressé.e ?

Envoie ton CV à [service-conseil@co-eco.org](mailto:service-conseil@co-eco.org)



## Les Gaulois signent une saison historique

Cette année restera gravée dans la mémoire sportive de La Pocatière. Les Gaulois de l'ITAQ et du Cégep de La Pocatière ont réalisé une saison exceptionnelle, marquée par une séquence impressionnante de dix victoires consécutives, un titre de champions de la section Nord-Est, et surtout, une première présence au Bol d'or en 49 ans. Une page d'histoire, tout simplement, pour ce programme ancré dans la fierté locale, et dans un esprit de communauté qui dépasse largement les lignes du terrain.

JOSÉ SOUCY

Après avoir complété une saison régulière quasi parfaite, et disputé deux matchs éliminatoires devant leurs partisans à domicile, les Gaulois se sont rendus jusqu'à Trois-Rivières pour la grande finale de la division 3. Le duel ultime s'est conclu par une défaite face aux Griffons du Cégep de l'Outaouais, mais l'intensité du match a confirmé l'ampleur du chemin parcouru. La rencontre, jouée à un rythme soutenu et avec une robustesse bien sentie, a été reconnue parmi les finales les plus relevées de la fin de semaine, autant pour le niveau technique que pour l'ambiance survoltée dans les estrades.

L'une des figures marquantes de cette saison est le porteur de ballon Samuel Roy, désigné joueur par excellence du match grâce à une performance de 100 verges

au sol en plus d'un touché. Plusieurs autres athlètes se sont également distingués, contribuant à forger cette identité combative qui a caractérisé l'équipe tout au long de l'automne.

« Cette saison fut remarquable. Bien que nous ayons connu beaucoup de succès, nos étudiants-athlètes ont quand même fait face à de nombreux défis tout au long de la saison. Par exemple, ils ont réussi à obtenir des victoires à l'arraché, prouvant qu'il est possible d'obtenir de superbes résultats en approchant le sport, comme la vie, avec fierté et résilience », mentionne Charles Belley, adjoint à l'entraîneur-chef et coordonnateur défensif.

Le public a joué un rôle majeur dans cette épopée. Match après match, les estrades de La Pocatière ont vibré d'un

enthousiasme singulier. Considérés comme « les meilleurs supporteurs du football collégial québécois », plusieurs d'entre eux ont fait la route jusqu'à Trois-Rivières pour vivre le moment historique, et encourager leurs Gaulois jusqu'à la dernière seconde.

### Bâtir l'avenir

Déjà, l'avenir se met en place. Le processus de recrutement s'est amorcé le 24 novembre, signe que la relance est rapide, et que la direction souhaite capitaliser sur cette saison porteuse. La transition

s'annonce toutefois émotive, alors que quelques joueurs terminent leur parcours collégial. Leur leadership et leur engagement représentent des piliers essentiels de cette campagne unique.

L'organisation a souligné l'apport de chacun : les joueurs pour leur intensité et leur passion, le personnel pour son dévouement, et les partisans pour leur présence indéfectible, tant à domicile que sur la route. Ensemble, ils ont façonné une saison dont l'empreinte dépassera le simple tableau des statistiques. (J.S.)

## Bloc-notes

### CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 10086

#### Saint-Pacôme.

**BRUNCH DES FÊTES.** Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086 vous invite à un brunch café-cognac. Date : le dimanche 7 décembre 2025 de 10h à 13h. Lieu : la salle municipale de Saint-Pacôme. Prix : \$18 (adultes), \$10 (de 6 à 12 ans), gratuit (de 0 à 5 ans.) Réservez auprès de Nicole (418-308-0563) ou Donald (418-308-0672.) Bienvenue à tous.

### CLUB DE L'ÂGE D'OR

#### Saint-Pamphile

**SOUPER DANSANT.** Le Club de l'Age d'or de Saint-Pamphile organise un souper dansant avec la musique de Jean-Yves Grenier. Date : le dimanche 21 décembre 2025 à 15h. Lieu : Salle communautaire au 3B, Elgin Sud à St-Pamphile Coût : 20\$ pour les membres et 22\$ pour les non-membres. Aucune réservation n'est nécessaire.

### CLUB DES 50 ANS ET PLUS

#### Saint-Alexandre

**DINER.** Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à son dîner suivi de bingo et danse. Date : le mercredi 9 décembre 2025 à 12h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 15 \$. Pour information : Diane Chouinard (418-495-3209) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364.) NOTE : il n'y aura pas de soirée du vendredi en novembre et décembre 2025. Les danses recommencent en janvier 2026.

#### Saint-Onésime-d'Ixworth

**DÎNER.** Le Club du Renouveau - Âge d'Or de Saint-Onésime vous invite à son prochain dîner. Musique et danse avec Jean-Paul et Sylvie. Date : le mardi 9 novembre 2025 à 12 h. Lieu : la salle Les

Génération. Vous pouvez réserver ou obtenir des informations en contactant André Hudon au 418-856-1559, 418-856-4308 ou par courriel à « andrhudon60@gmail.com ».

#### Saint-Pascal

**DÎNER DE NOËL.** Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal vous invite à son dîner de Noël. Date : le dimanche 14 décembre 2025 à 12h. Lieu : le centre socio culturel de Saint-Pascal. Prix : \$20. Réservations au 418-492-2266 (Denise Landry.)

### CLUB RAYON D'OR

#### Sainte-Hélène

**DÎNER DE NOËL.** Le Club Rayon d'Or 50 ans et plus de Sainte-Hélène vous invite à son dîner de Noël, le jeudi 4 décembre 2025. Réservez votre place auprès de : Jocelyne (418-492-7171) ou Gerald (418-492-9831)

### HEMA-QUEBEC

#### Saint-Pascal

**COLLECTE DE SANG.** Héma-Québec a un urgent besoin de sang ! Un jour, c'est peut-être vous qui en aurez besoin ! Une collecte de sang aura lieu prochainement. Date : le lundi 1 décembre 2025 de 14h à 19h30. Lieu : Centre socio-culturel, 470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal. SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (hema-quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264).

### LES ALCOOLIKES ANONYMES

#### Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, www.aa.org.

### LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invitent à leur assemblée générale



Photo : Cégep de La Pocatière

Saint-Pascal

### AVIS PUBLIC

#### ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal se tiendra le **lundi 15 décembre 2025, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Cette séance extraordinaire a pour objet l'adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations. »

Fait à Saint-Pascal, ce 25<sup>e</sup> jour de novembre 2025.

La greffière,  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

034414825



# PROMOTION

*du Temps des Fêtes*



Cuisinière électrique de 30 po avec friteuse à air (FCRE308CAS)

**1199\$\***

**ÉCONOMISEZ 500\$**

Rég. 1699\$

FRIGIDAIRE



Réfrigérateur à portes françaises de 20 pi<sup>3</sup> à profondeur de comptoir (FRFG2033AV)

**1699\$\***

**ÉCONOMISEZ 800\$**

Rég. 2499\$

Lave-vaisselle intégré de 24 po (FFCD2413US)

**479\$\***

**ÉCONOMISEZ 270\$**

Rég. 749\$



Promotion en vigueur jusqu'au 14 janvier 2026.



378, rue Principale, Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0 TÉL. : 418 359-2424  
[www.gagnonmeubles.com](http://www.gagnonmeubles.com)

MAGASINEZ EN LIGNE DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER GRÂCE À NOTRE SITE

[gagnonmeubles.com](http://gagnonmeubles.com)



SERVICE DE LIVRAISON SUR RENDEZ-VOUS

Financement jusqu'à 60 mois



Faites une demande de financement dès maintenant !

1 [web.fairstone.ca/fr](http://web.fairstone.ca/fr)

2 ou textez à 51767